

La machine du canoé-kayak se met en branle aujourd'hui

JONQUIERE (GD) — C'est aujourd'hui que commence à se dérouler le long et coloré ruban des activités socioculturelles qui enjolivera toute la semaine prochaine pour venir enfin entourer les Championnats mondiaux de canoé-kayak, tenus à Desbiens et à Jonquière à compter du premier juillet.

Bien que le véritable coup d'envoi soit donné demain, alors que le ministre délégué au Haut-

Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, M. Claude Charron, inaugurer la place Nikitoutagan, une première manifestation est tenue ce soir au Centre national d'expositions du Mont Jacob à Jonquière, où on procédera au vernissage de l'impressionnante exposition intitulée "Art et ethnologie". On y verra des photos d'archives retraçant les loisirs du début du siècle, des oeuvres de peintres régionaux et une exposition itinérante du Musée national

de l'homme ayant pour sujet l'Arctique.

Demain, la population est conviée au "déjeuner des kayakers" en avant-midi, puis à un défilé qui mènera à l'inauguration de la place Nikitoutagan où seront présents entre autres les chanteurs du Mont Jacob, l'Offensive Lions de Jonquière et des artisans de la région.

La Virlofète donnera ensuite lieu à des courses au cours desquelles des personnalités bien en vue de-

vraient quitter un instant leurs fonctions officielles pour plonger dans le bain plus informel de la compétition amicale. En soirée enfin, les folkloristes Cyrice Dufour et Pitou Boudreault, et Tex Lecor précéderont le feu de la Saint-Jean.

Lundi, le bal se poursuit, ateliers de théâtre et séances d'initiation aux joies du canoé-kayak s'ajoutant aux autres activités du programme.



Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

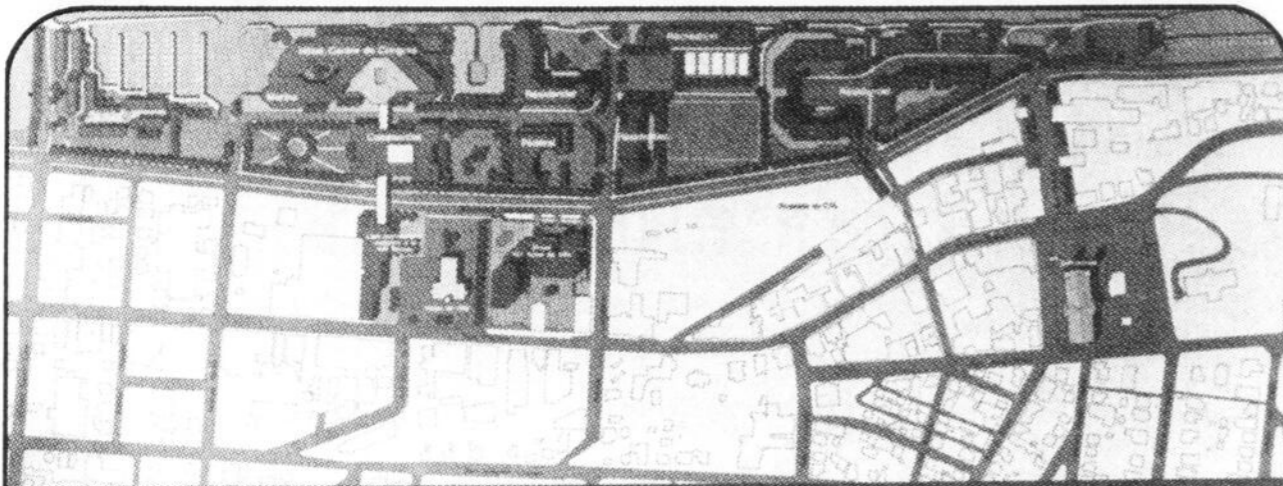
6e année No 220

Samedi 23 juin 1979

52 pages



Tél.: PUBLICITE 545-4474 REDACTION 545-4480 ABONNEMENT 545-4664 ANNONCES CLASSEES 545-4895



REAMENAGEMENT PORTUAIRE DE CHICOUTIMI CONFIGURATION DES BATIMENTS

Réaménagement de la zone portuaire

Un audacieux projet sera soumis aux Chicoutimiens

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — C'est un audacieux projet que proposera à compter de lundi à la population chicoutimienne le comité interministériel chargé il y a un an de la conceptualisation du réaménagement de la zone portuaire de Chicoutimi.

Un projet qui, s'il se réalise, transfigurera le port et donnera enfin aux Chicoutimiens une fenêtre sur le Saguenay par des aménagements résidentiels, récréatifs, administratifs et hôteliers.

Lundi, et pour tout l'été, en effet, le public pourra prendre connaissance du projet du "Vieux-Port de Chicoutimi", dans certains locaux réaffectés du vaste entrepôt à proximité des bureaux du Conseil des ports nationaux, sur le site du port lui-même.

Il pourra consulter une maquette et plusieurs esquisses en plus d'être invité à soumettre ses critiques.

Aucun échéancier n'a encore cependant été proposé, les négociations avec les compagnies pétrolières achoppant sur l'essentiel, c'est-à-dire le site et les modalités de relogement des réservoirs.

A l'est de la zone, les concepteurs proposent de conserver sur son site actuel le Club de yacht de Chicoutimi, et d'aménager sur le terrain environnant un parc de verdure.

A quelques centaines de pieds de là, on entrevoit la construction de logements publics, et d'une passerelle aérienne ou souterraine qui relierait ce secteur à l'autogare de la rue Racine.

Dans le secteur central de la zone portuaire, on anticipe d'abord la réaffectation du vaste entrepôt pour le transformer en complexe récréatif polyvalent. A proximité, on aménagerait un terrain de football et plusieurs courts de tennis. Ce secteur serait complété par d'autres logements (subventionnés et publics) et un édifice administratif du gouvernement fédéral.

Un peu plus à l'ouest, tout juste sur la rive, devrait s'ériger, selon la planification des concepteurs, un centre de congrès assorti d'un hôtel. Ce complexe serait relié à un mini-centre commercial, par une passerelle.

On suggère d'autre part de relier le mini-centre commercial au centre-ville lui-même par une pas-

serelle enjambant le boulevard Lamarche et aboutissant à un nouvel édifice commercial accolé à l'édifice Alphonse Girard.

Ce volet du projet occasionnerait la disparition du segment de la rue Hôtel-de-Ville situé entre le boulevard Lamarche et la rue Racine.

Finalement, à l'extrémité ouest de la zone, on suggère l'aménagement d'une marina publique, la construction d'autres logements et la réfection du pont Sainte-Anne.

La zone serait finalement limitée dans sa partie terrestre, par un boulevard Lamarche dont l'emprise permettrait l'aménagement de six voies de circulation.

Zone ferroviaire

Quant à la zone ferroviaire, délimitée par les rues Salaberry, du Havre, Lafontaine et le boulevard Lamarche, les projets mijotent encore sous le couvercle confidentiel du Canadien National de Via Rail et d'autres promoteurs. On croit néanmoins que ce secteur connaîtra lui aussi des bouleversements importants.

L'Asbestos fait appel à la Cour

MONTREAL (PC) — Trois jours à peine après l'adoption, par l'Assemblée nationale, d'un projet de loi donnant au gouvernement le pouvoir de nationaliser l'Asbestos Corporation Ltée, la compagnie vient de répliquer, en déposant devant les tribunaux une requête contestant la constitutionnalité de cette loi.

Asbestos Corporation a également déposé, vendredi, en Cour supérieure du Québec, une injonction visant à empêcher le gouvernement d'exproprier ses avoirs au Québec, tant que le litige entre les deux parties ne sera pas réglé.

La loi provinciale adoptée mercredi donne au gouvernement le pouvoir d'exproprier les biens de la compagnie Asbestos au Québec, au nom de la Société nationale de l'amiante, une société d'Etat qui fut également créée par l'adoption d'une loi, en mai 1978.

Les procédures intentées vendredi demandent au tribunal d'annuler ces deux lois, parce qu'elles sont anticonstitutionnelles et

qu'elles ne relèvent pas de la juridiction du gouvernement du Québec", précise la demande de la compagnie.

La compagnie prétend que la loi permettant l'expropriation est anticonstitutionnelle, parce qu'elle est rédigée en français seulement, ce qui irait à l'encontre de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Le président de la compagnie, M. Maurice Taschereau, espère que cette lutte juridique durera au moins jusqu'à la prochaine élection provinciale, donnant alors l'occasion à la compagnie de négocier avec un nouveau gouvernement.

La société General Dynamics Corporation dont le siège social est à Ottawa, a appuyé Asbestos Corporation dans sa requête. Ces entreprises privées sont, toutes deux, des filiales canadiennes de la multinationale américaine, General Dynamics Corporation de Saint-Louis, au Missouri.

Lundi, Fête nationale

En ce lundi, 24 juin, jour de Fête nationale au Québec, Le Quotidien ne sera pas publié et les bureaux du Progrès du Saguenay seront fermés à l'exception de celui de la rédaction qui ouvrira à 16 heures... Bonne Fête de la Saint-Jean à tous nos lecteurs.

sommaire

- Annonces classées B 7
- Bandes dessinées B 6
- Bourse A 9
- Bridge B 6
- Décès B 9
- Horoscope B 6
- Mots croisés B 6
- Mot mystère B 6
- Patron B 7
- Sports B 1



JONQUIERE Samedi, 23 juin

19h30 Ouverture de l'exposition "Art et ethnologie". (Centre National d'expositions au Centre Culturel de Jonquière).

Dimanche, 24 juin

- 8h00 Déjeuner des kayakers. (Hôtel P.-Baillargeon).
- 9h00 "Art et ethnologie". (Centre National d'expositions au Centre Culturel).
- 13h00 Défilé. (Centre-Ville).
- 14h00 Ouverture de la Place Nikitoutagan, "Les chanteurs du Mont-Jacob". (Boulevard Rivière-aux-Sables).
- 14h45 VIRLOFETE. Attractions et compétitions populaires sur l'eau en canot, kayak et pédalo. (Place Nikitoutagan).
- 20h00 Spectacle de grands folkloristes de la région. (Place Nikitoutagan).
- 22h00 Tex Lecor. (Place Nikitoutagan).
- 23h00 FEU DE LA ST-JEAN. (Place Nikitoutagan).

Lundi, 25 juin

- 8h00 Déjeuner des kayakers. (Hôtel P.-Baillargeon).
- 9h00 "Art et ethnologie". Centre National d'expositions au Centre Culturel).
- 9h30 Atelier de théâtre pour enfants. (Place Nikitoutagan).
- 13h30 Initiation au canot, canoë à kayak. (Rivière-aux-Sables).
- 16h30 Terrain d'expositions. (Place Nikitoutagan).
- 18h30 Balades pour adultes, (canoë, pédalo, kayak). (Rivière-aux-Sables).
- 20h00 Le groupe "Frissons". (Place Nikitoutagan).

DESBIENS

Lundi, 25 juin

- 11h00 Café-Terrasse. (Site du Vieux Couvent).
- 12h00 Exposition d'artistes-peintres professionnels. (Hôtel de ville de Desbiens).
- 12h00 Exposition artisanale régionale. (Site du Vieux Couvent).
- 12h00 Exposition de photographie. (Site du Vieux Couvent).
- 12h00 Ruelle des artisans. (Rue Marcellin).
- 14h00 Course de boîtes à savon. (Métabetchouan).
- 19h00 "Zombart contre les Rolling Stone", pièce présentée par le club Octogone, et remise des trophées de la Course de boîte à savon. (Centre social de Desbiens).
- 21h00 Soirée au club de chasse et pêche. (Desbiens).
- 21h00 Chansonniers. (Café-Terrasse).

Centre de Jonquière

Pas de congrès en juillet et août

JONQUIERE (GD) — Tous les congrès devant se tenir en juillet et août au Centre des congrès de Jonquière ont été annulés et seront vraisemblablement tenus ailleurs dans la région ou en province. Ainsi, en est-il entre autres, du congrès de la Fédération québécoise des caisses d'épargne économique qui devait inaugurer le centre dont la construction est actuellement paralysée.

Par ailleurs, le directeur du Centre des congrès de Jonquière, M. Conrad Payette, indiquait hier qu'il en était à annuler des demandes de congrès pour les premiers jours de septembre. D'autre part, à la

Société de développement économique de Jonquière, on avoue avoir renoncé, pour l'instant du moins, à chercher à faire venir pareils événements dans la Ville de l'amitié.

Bien qu'on ne puisse mesurer précisément l'impact résultant de ces annulations, du fait entre autres que quelques-uns des congrès en question n'étaient pas encore officiellement acquis à Jonquière, on peut estimer des pertes importantes si on considère que quelques congrès qui devaient avoir lieu en juillet et août auraient réuni entre 300 et 400 personnes.

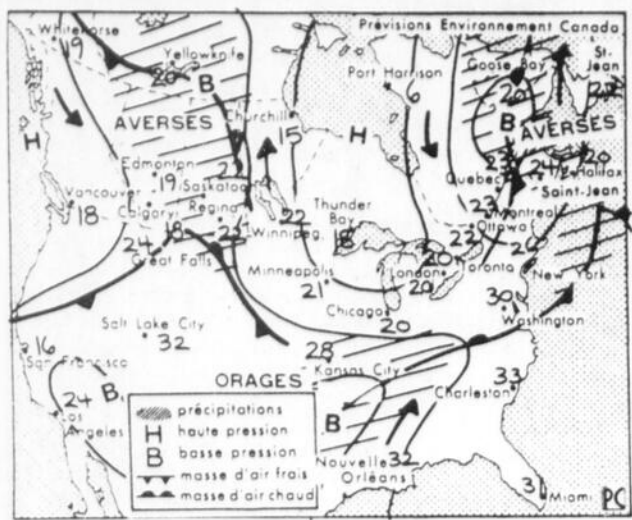
Autre texte en page A 3.



MINI-LOTO

389677

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de samedi, communiquées par Environnement Canada, et aperçu pour dimanche.

Laurentides, Outaouais, Montréal: nuageux, et quelques averses. Vents modérés, max. 22. Dimanche: dégagement graduel, vents modérés.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce, SAGUENAY, parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux et quelques averses, possibilité d'orage, max. 22. Dimanche: nuageux et éclaircies, vents modérés.

LAC-ST-JEAN, Mauricie: nuageux et quelques averses, possibilité d'orage, max. 22. Dimanche: averses en matinée, puis nuageux et éclaircies, vents modérés.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie, Gaspé, Bale-Comeau, Sept-Îles; nuageux et averses, max. 22. Dimanche: nuageux, averses, vents modérés.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux et quelques averses, max. 20. Dimanche: nuageux, averses, vents modérés.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	9	20
Victoria	9	19
Edmonton	8	21
Calgary	10	20
Regina	9	19
Winnipeg	5	18
Churchill	1	13
Toronto	17	24
Kingston	14	18
Ottawa	15	20
Montréal	15	24
Québec	11	23
Fredericton	13	18
Saint-Jean, N.-B.	12	19
Moncton	12	22
Halifax	11	16
Charlottetown	14	24
Saint-Jean, T.-N.	10	26
New York	18	22

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 1h30 (3m.0cm) et elle sera basse à 8h00 (.5cm). Elle sera de nouveau haute à 14h10 (2m.3cm) et basse à 19h55 (.5cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 2h30 (5m.5cm) et elle sera basse à 9h15 (.6cm). Elle sera de nouveau haute à 15h10 (4m.8cm) et basse à 21h10 (.8cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 2h50 (5m.0cm) et elle sera basse à 10h20 (.6cm). Elle sera de nouveau haute à 15h15 (4m.2cm) et basse à 22h15 (.9cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque
Chicoutimi, Qué.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef/éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs: 662-7829
St-Félicien et les environs: 679-3832
Sans frais interurbains: Abonnement et service à domicile: 545-4664
Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN
Paul BERGERON

Directeur des ventes: Paul BERGERON

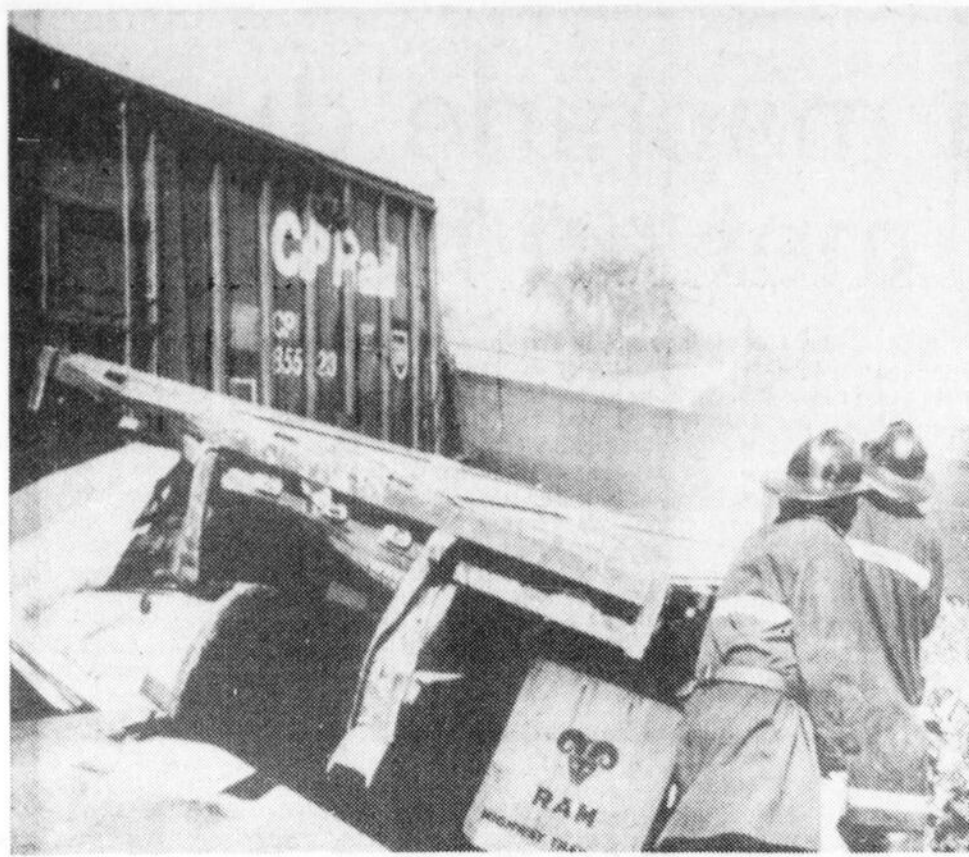
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 3213)



DERAILEMENT — Des pompiers ont arrosé cinq wagons du Canadien Pacifique qui contenaient des gaz toxiques après le déraillement à Brome-Ouest, jeudi. Quatorze des 70 wagons du train ont déraillé quand ils ont été heurtés par un fardier. Plus de 200 résidents de la région ont été évacués. Le conducteur du camion, Guy Gagné, 35 ans, a été tué dans l'accident.

(Photolaser PC)

La situation revient à la normale à Brome-Ouest

MONTREAL (PC) — La situation revient petit à petit à la normale dans le petit village de Brome-ouest, où est survenu, jeudi, une tragédie ferroviaire.

Vendredi, des dizaines de policiers, pompiers et simples travailleurs ont poursuivi leurs efforts en vue d'écarter tout danger et assurer la protection de la population.

La Sûreté municipale de Lac-Brome gardait bon espoir, vendredi soir, de pouvoir permettre aux 150 personnes évacuées de regagner leurs demeures, et même rouvrir les routes menant au coeur du village.

On se rappelle que le tragique accident est survenu, jeudi en matinée, alors que deux camions entraient en collision et que l'un des deux était projeté sur un train du CP Rail en marche.

Le résultat: un mort et 14 wagons déraillés, dont trois qui contenaient du 2-Ethyl Hexanol (alcool), qui n'a pas tardé à s'écouler dans la rivière Yamaska, située au pied de la voie ferrée.

Le danger était d'autant plus important que deux autres wagons transportant du gaz propane ont quitté la voie.

Peu de temps après, on décidait de procéder à l'évacuation de la population résidant à l'intérieur d'un rayon d'un mille du lieu de l'accident.

heures à éliminer tous les risques potentiels.

Prime automobile

Les cadres grincent des dents

CHICOUTIMI (LG) — L'abolition de la prime-automobile versée aux employés-cadres récemment décrétée par l'administration municipale de Chicoutimi ne passera probablement pas comme beurre dans la poêle.

L'association des cadres, qui lors de l'adoption de la nouvelle politique, avait demandé sans succès un moratoire, entend bien en tout cas faire savoir au conseil municipal que ses membres voient d'un mauvais oeil la disparition de leur prime-automobile, et son remplacement par une politique de remboursement "à la pièce".

Jeudi, environ 75 pour cent des membres de l'association réunis en assemblée générale ont décidé de faire connaître concrètement leur opposition à la décision.

Les camionneurs se préparent pour l'affrontement final

SAINT-FELICIEN — Les associations de camionneurs-entrepreneurs et des coopératives de camionneurs qui ne sont pas regroupées sous l'Association nationale des camionneurs artisans (ANCAI) décideront mardi à Québec quels moyens de pression ils utiliseront pour faire progresser leurs revendications auprès du ministère des Transports du Québec.

Finalement, ils veulent que la CTQ possède les pouvoirs réels pour faire respecter les taux en vigueur.

La petite Manon jouait dans l'auto

CHICOUTIMI (MR) — La jeune Manon Girard jouait dans l'automobile familiale avec un autre enfant, près de la demeure de ses parents.

A un certain moment, la voiture s'est mise à reculer, la fillette a tenté de descendre du véhicule mais a trébuché et a été écrasée par l'automobile.

Telles seraient les circonstances de l'accident tragique, dont faisait état hier, Le Quotidien, accident qui coûtait la vie, jeudi, à la petite Manon Girard, 10 ans, du 500 rue Sainte-Catherine à Chicoutimi, secteur Nord.

Le bambin qui se trouvait avec elle est demeuré dans la voiture et n'a pas été blessé.

C'est la Sûreté municipale de Chicoutimi qui a fait l'enquête dans cette affaire.

M. Alain Auclair, de Saint-Félicien, le porte-parole de ces camionneurs qui sont composés dans la région des Camionneurs artisans du Québec, de l'Association des entrepreneurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de l'Association des coopératives des camionneurs du SLSJ, précisait hier que les camionneurs étaient décidés à mener des moyens de pression efficaces pour amener le ministre des Transports à revoir les modifications anticipées au règlement sur le transport en vrac.

Ces revendications, qui étaient présentées cette semaine au ministre par M. Auclair au nom des camionneurs, demandent que la Commission des transports du Québec continue à émettre des permis de transport en vrac sur une base régionale, comme elle le fait actuellement.

Deuxièmement, les opposants à l'ANCAI voudraient qu'on accorde plus de pouvoirs à la CTQ pour établir des tarifs régionaux, et non comme présentement sur une base nationale.

Les contestataires exigent aussi une formule de représentation plus équitable dans le fonctionnement des postes d'affectation, qu'ils croient être contrôlés par l'ANCAI.

On songe par exemple, à ne plus mettre son automobile personnelle à la disposition de la ville.

Direction générale

Par ailleurs, en raison de leur statut administratif, les membres de la direction

générale (le directeur général et les quatre directeurs de service) pourraient être "invités" à réfléchir sur la pertinence de leur adhésion à l'association.

Plusieurs membres de l'organisme seraient d'avis qu'il y a incompatibilité entre les fonctions de la direction générale et l'action de l'association.

Ouvrier écrasé dans une section du métro

MONTREAL (PC) — Un accident mortel est survenu, vendredi, dans une section en construction du métro, située à l'angle du boulevard Métropolitain et de

l'autoroute Décarie, à Montréal. Un ouvrier de 37 ans, à l'emploi de la firme ORTEM, M. Aniel Fontana Rosa, a été écrasé sous le poids d'un roc pesant plusieurs tonnes. Un autre ouvrier a été légèrement blessé.

Suite à cet accident, les travaux d'excavation de la station de métro De la Savanne ont été interrompus.

Les premières informations recueillies indiquent que ce roc de sept pieds de longueur par quatre pieds de largeur et un pied d'épaisseur, s'est détaché d'une paroi au moment où huit ouvriers s'affairaient à consolider les cintres d'acier soutenant le mur de roc.

À la suite de cet accident, la centaine de travailleurs du chantier ont pris congé, à l'invitation de leur employeur.

Même si la mort d'un des leurs a semblé toucher les ouvriers du chantier, personne n'a fait allusion à la consistance du roc ou s'effectuent les travaux d'excavation de la station De la Savanne.

Le SFPQ entreprend une série de débrayages

QUEBEC (PC) — Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec — SFPQ — a entrepris vendredi matin des débrayages rotatifs pour hâter un règlement sur la question de l'indexation.

Par cette mesure de pression, le SFPQ entend stopper le rouage administratif du gouvernement sans pénaliser la population, a confié le vice-

président Marcel Lemieux. Quelque 300 syndiqués oeuvrant dans le secteur de l'informatique à Québec ont quitté leur travail vendredi matin et une centaine d'autres dans la région de Montréal devaient en faire autant en après-midi. Les ministères touchés sont ceux des Finances, de l'Éducation, des Transports et des Travaux publics.

Ambassade canadienne

Clark mettra carte sur table

OTTAWA (PC) — La pression du monde arabe et de celui des affaires s'accroissant, on attend samedi une autre déclaration du premier ministre, M. Clark, sur le projet, sujet à controverse, de déménager l'ambassade du Canada en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem.

Une employée du bureau du premier ministre a

annoncé comme probable une déclaration de ce genre pour clarifier la position du gouvernement après une rencontre de M. Clark avec les ambassadeurs arabes et israéliens.

Entre-temps, des hommes d'affaires ont recommandé à M. Clark de revenir sur sa décision tandis que, vendredi, les ambassadeurs arabes et l'ambassadeur d'Israël, M. Mordechai

Shalev, exposaient leur position au chef de l'Opposition, M. Trudeau.

Les Arabes se sont amèrement opposés au déménagement de l'ambassade.

Le CRASH de 1979, ou quand la fiction devient réalité

NEW YORK — L'industrie nord-américaine de l'aluminium se retrouve soudainement dans une impasse aussi sérieuse qu'inattendue.

Cette nouvelle a été communiquée par le quotidien The Wall Street Journal, dans son édition d'hier.

Toujours selon The Wall Street Journal, cette crise qui survient dans l'industrie de l'aluminium aux États-Unis serait encore plus désastreuse, si la production de métal recommençait dans les usines de

l'Alcan, à Jonquière, à Alma et à Beauharnois, lesquelles sont paralysées par une grève depuis le premier juin, car le métal produit dans ces alumineries est expédié aux États-Unis en quasi-totalité.

Les auteurs mentionnent que le fléchissement subi de la demande sur le marché de l'aluminium, marque le début d'une importante récession économique aux États-Unis.

Le ralentissement des affaires, qui afflige également l'industrie de l'acier, est une conséquence directe de l'augmentation du prix de l'essence et de la pénurie de ce produit: les consommateurs achètent moins d'automobiles, de campeurs motorisés, de roulottes, etc.

INGÉNIEURS-CONSEILS HUI, GAUTHIER & ASSOCIÉS
424, rue Fay, Arvida, tél.: 548-3111
RONALD HUI
ING., MCSME
LOUIS-MARIE GAUTHIER
ING., MSCQC, MSCG

REFLEXION

"Le souci n'ôte rien à la peine de demain, il ne fait qu'enlever à la force d'aujourd'hui"

Comité des relations humaines de Musac INC

Le QUOTIDIEN
TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR \$1.40 par semaine

Dans les dépôts \$0.25 la copie

PAR LA POSTE Saguenay-Lac-St-Jean

3 mois	\$22.00
6 mois	\$42.50
1 an	\$80.00

Autres régions au Canada

6 mois	\$60.00
1 an	\$115.00

Pays étrangers

6 mois	\$80.00
1 an	\$150.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

PROFITEZ DE LA PROMOTION ESTIVALE PLEIN SOLEIL

DU 1er MAI AU 31 JUILLET '79 sur les RUBAINES

REDUCTION DE 15% à 40%
Sur la marchandise en magasin et même sur celle que vous commandez

claudé chrétien itée
475, BOUL. HARVEY, JONQUIERE, TEL.: 547-3628

Hommes d'affaires intéressés Bouée de sauvetage pour le Centre de congrès

par Claude Fortin

JONQUIERE (CF) — Un groupe d'hommes d'affaires de Jonquière serait disposé à faire une offre de prise en main des destinées du complexe Mail 170-Holiday Inn-Centre de congrès dans le cas où la Compagnie de développement d'Arvida viendrait à se trouver dans une inexorable impasse financière.

Cette information, communiquée au Quotidien par une source fiable, circule dans les milieux d'affaires de la ville.

Des difficultés financières ont obligé la compagnie promotrice du projet Holiday Inn-Centre de congrès à suspendre, il y a déjà

plus d'un mois, des travaux presque achevés.

Ces mêmes difficultés auraient forcé la Compagnie de développement d'Arvida à mettre temporairement à pied le directeur général du Mail 170, M. Gilles Dufour, la semaine dernière. Il n'a pas été possible de faire confirmer cette information par un porte-parole de la compagnie, mais toutes les sources informées interrogées par Le Quotidien se sont montrées positives.

Un membre de la haute direction de la Banque canadienne nationale a indiqué que la Compagnie de développement d'Arvida se trouve confrontée à un problème de \$6 millions. Cette somme représenterait le financement tem-

poraire nécessaire au redémarrage des travaux.

Les responsables du crédit à la BCN doivent se pencher de nouveau sur le dossier au début de la semaine prochaine.

Il appert que le Mail 170 lui-même, bien plus que le Holiday Inn, serait à la source des réticences des prêteurs.

La suspension des travaux a forcé l'annulation de tous les congrès qui devaient avoir lieu cet été au Centre de congrès, y compris celui des recruteurs des Caisses d'épargne économique, où on attend quelque 800 personnes. A la lumière des événements, on a décidé de transférer cette dernière rencontre au Château Frontenac de Québec.



SIGNATURE DE LA CONVENTION — La municipalité de La Baie a ratifié hier l'entente officielle avec ses 53 employés syndiqués. Cette convention d'une durée de trois ans prévoit une réouverture au chapitre des salaires après deux ans. La signature a eu lieu hier matin à

l'édifice administratif. C'est le maire Laurier Simard qui ratifie le document en compagnie de représentants syndicaux. Le premier est inconnu mais on reconnaît le président du syndicat, M. Jean-Marie Harvey, le secrétaire Joan Abraham et le vice-président, Gérard Gagnon. (Photo Karl Tremblay)

Année record à la Chaîne coopérative

ALMA (SC) — Le trop-perçu réalisé par la Chaîne coopérative du Saguenay en 1978-79 est le plus élevé jamais enregistré par cette entreprise régionale, et le pourcentage que repré-

sente ce "profit" par rapport au chiffre d'affaires est également le plus élevé depuis au moins cinq ans.

C'est ainsi que le trop-perçu brut atteint \$8,9 millions en 1979, soit 10,7% du

\$83 millions de chiffre d'affaires. En ajoutant les revenus divers, puis en soustrayant des dépenses de \$8,2 millions, on arrive à un pourcentage avant dépenses administratives de 9,9

pour cent, puis à un trop-perçu net de 1,6 pour cent du chiffre d'affaires. Pour les usagers de cette coopérative, cela représente près de \$900,000, et pour certains gros clients de la CCS,

qui y apportent leur viande ou y achètent leurs intrants, cela représente de forts montants.

Les quatre tableaux qui suivent sont d'ailleurs éloquentes sur la progression des affaires à la CCS, qui profitait hier soir de son assemblée annuelle pour entendre et discuter avec Mgr Jean-Guy Couture, l'évêque du diocèse.

Voici donc le tableau des

ventes depuis 1970, celui de l'actif total, celui des bénéfices nets, et des ristournes:

Deux pages de tableaux...

Et pour ceux qui aiment les chiffres, mentionnons que la CCS a traité plus de 10,000 boeufs en 1978-79, plus de 21,000 veaux, 65,000 porcs, 260 moutons, et 1,5 millions de volailles.

Pour les régions périphériques

L'aide gouvernementale est primordiale

ALMA (SC) — A une époque où les projets industriels sont surtout des projets de recherche d'énergies nouvelles ou d'exploitation de matières premières, il est impossible pour des régions comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean de se développer sans l'injection par l'Etat de montants substantiels.

Cette constatation du président réélu du Conseil économique d'Alma et de Lac-Saint-Jean, M. Louis Laprise, est accompagnée d'une proposition qui consiste à associer le gouvernement à des projets privés d'importance, jusqu'à ce que les industries mises en place soient en mesure de rembourser à l'Etat les crédits qui ont été avancés pour mettre des ressources en valeur ou créer de nouveaux produits.

Comme cela se pratique couramment aux Etats-Unis, et sur une grande échelle encore dans un pays comme la Finlande, explique M. Laprise, l'Etat intervient avec son pouvoir financier, permettant à des groupes privés de bâtir des entreprises viables dans des secteurs stratégiques. Les entreprises ainsi créées n'ont pas de difficulté à s'implanter, ne connaissant pas de problèmes de fonds de roulement, et quand les affaires sont lancées, et que l'affaire fonctionne comme prévu, rien de plus simple pour une entreprise qui fait de l'argent que de rembourser le gouvernement.

Sans des programmes d'envergure, impossible de songer par exemple à une exploitation industrielle de la tourbe, parce que les montants requis pour met-

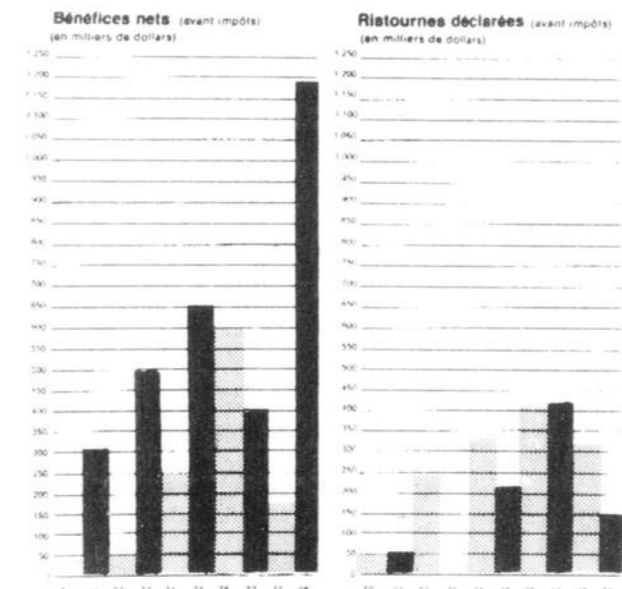
tre les gisements en valeur seulement, avant de les exploiter, sont de l'ordre de \$10 millions pour le seul comté de Lac-Saint-Jean. Les programmes gouvernementaux actuels, avec des crédits de quelques centaines de milliers de dollars, ne suffisent évidemment pas.

Toujours selon M. Laprise, qui a entrepris cette semaine un deuxième terme à la présidence du CEA, quand on songe que le secteur Nord du comté a donné naissance à trois sociétés populaires d'investissement cette année seulement, et qu'on n'attend plus maintenant que le coup de pouce indispensable de l'Etat, on ne peut qu'espérer que des solutions nouvelles soient envisagées pour développer les régions-ressources. Sans le portefeuille de l'Etat, et

sans sa volonté de faire confiance aux régions, inutile de songer à la prise en main de nos matières premières ou au développement de nouvelles énergies.

Elections

La plupart des administrateurs ont été reportés à leur poste lors de cette assemblée annuelle du CEA, tenue à l'hôtel de ville d'Alma, MM. Gérard Turcotte, Georges-Henri Lavoie, et Ghislain Doucet. De la Caisse d'entraide, Jean Paradis. Du sud, Clément Lajoie, et du nord, Jean-Paul Bouchard. Et parmi les membres individuels, André Bouchard, Louis Laprise, Lucien Cloutier, et Jean Néron. L'exécutif est formé de Louis Laprise, André Bouchard, Ghislain Doucet et Clément Lajoie.



le travail

Alcan-FSSA

Négociations au point mort

par Claude Fortin

JONQUIERE (CF) — La rencontre entre le conciliateur du ministère du Travail et les représentants de la compagnie Alcan n'a pas donné de résultat et, après plus de trois semaines de conflit, les négociations entre patron et syndicat demeurent dans l'impasse. Le conciliateur François Guérin a communiqué hier la position inchangée de la compagnie au comité de négociation de la FSSA. Celui-ci avait convoqué l'employeur à une rencontre en milieu de semaine.

Devant l'attitude d'Alcan, le président du groupe syndical, M. Jean Halley, a informé le conciliateur de la décision de la FSSA de retirer une concession faite au plan salarial pour s'en tenir à sa position initiale.

Le syndicat avait offert d'accepter une hausse salariale de \$1,25 l'heure le 12 mai 1979, en outre d'une autre de \$0,22 l'heure à la mi-novembre. Celui-ci réclame maintenant de nouveau une augmentation de \$1,47 l'heure à compter du 12 mai. Il maintient aussi sa demande d'indexation intégrale au coût de la vie.

Du côté de la compagnie, on n'a formulé aucun commentaire. Au service des relations publiques, on s'est contenté de confirmer la rencontre de jeudi en indiquant qu'elle avait permis de faire le point sur le dossier.

Les SPIIQ

Dans un autre dossier, celui des hôpitaux, la pré-

sidente de la Fédération des syndicats professionnels des infirmiers et infirmières du Québec, Mme Patricia Gauthier, a indiqué que le comité de négociation des SPIIQ avait reçu les nouvelles offres gouvernementales jeudi, en fin de soirée.

Mme Gauthier s'est bornée à dire que le comité évaluera le contenu de ces offres au cours de la semaine prochaine et sera probablement disposé à en faire connaître son appréciation vers la fin de la semaine.

Pendant ce temps, dans les établissements hospitaliers, le SPIIQ poursuit son moratoire et s'abstient d'utiliser des moyens de pression.

Handicapés visuels

Une étude sur les besoins et aspirations est en cours

JONQUIERE (GL) — A partir de données recueillies après consultation auprès de 125 handicapés visuels du Haut-Saguenay, un groupe de recherche dans le cadre d'un projet étudiant entend tracer le portrait des besoins de cette catégorie de la population et ainsi, améliorer leur sort autant dans les activités professionnelles que de loisirs.

Le projet piloté par l'Association des handicapés visuels du Saguenay sous la responsabilité de Serge Bouchard vise également à stabiliser le fonctionnement de l'association.

De l'avis même du promoteur, on ne connaît pas actuellement les besoins des gens atteints de cécité qui, pour la plupart vivent de prestations de l'Etat. L'association est convaincue que cette catégorie de la population peut rendre des services à la collectivité.

Ainsi, la quinzaine d'étudiants s'affaire déjà à rencontrer les personnes handicapées afin de recueillir leurs commentaires pour ainsi dégager leurs aspirations profondes.

Une fois la consultation terminée, le groupe procédera à la compilation des données. "Nous espérons recueillir suffisamment d'éléments pour prouver que ces personnes sont capables de faire quelque chose dans la région. Elles le font ailleurs en province et on croit qu'elles seront capables de le faire ici", soutient Serge Bouchard.

Du même coup, le groupe espère qu'avec cette analyse, on pourra revaloriser l'Association des handicapés visuels du Saguenay auprès des gouvernements supérieurs de façon à être plus crédible.

Par ailleurs, Serge Bouchard lance un appel à la population du Haut-Saguenay pour qu'elle réfère au projet étudiant des handicapés visuels qui ne seraient pas sur les listes officielles.

Le centre nerveux de l'organisation est situé au Collège de Jonquière et on peut rejoindre Bouchard en composant 547-5330 durant la journée.



HANDICAPES VISUELS — Lui-même atteint de cécité, Serge Bouchard entend revaloriser le rôle de l'handicapé visuel dans le Haut-Saguenay. Ils sont environ 125 atteints de cet handicap entre Jonquière et La Baie en passant par toutes les autres paroisses. (Photo Paulo Rousseau)

Concours de dessins

Un bout'chou de la région lauréat

CHICOUTIMI (LG) — Régis Lalancette, étudiant à l'école Coeur-Immaculée-de-Marie de Mistassini, compte parmi les lauréats pour la

catégorie de 7, 8 et 9 ans, du concours de dessins organisé à travers tout le Québec par le ministère de l'Éducation dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant.

Les dix lauréats qui ont été choisis parmi les catégories allant de 5 à 17 ans, recevront leurs prix lors d'une réception à Québec, aujourd'hui.

CORRIVEAU & MARTINEAU
ARPENTEURS - GEOMETRES
Chicoutimi: 247 est, rue Racine 7H 1S4 Tél.: 549-5321
Alma: 409, rue Collard 6B8 1N1 Tél.: 668-4904
Michel Corriveau, A.G., Serge Martineau, A.G.

Exigez le vitrage scellé...
THERMOVER
DEMANDEZ LE CERTIFICAT DE GARANTIE 5 ANS
Portes-patios, fenêtres Multiver fabriquées avec un vitrage scellé Thermoover.
SPECIAL SUR PORTES-PATIO
VOYEZ LES DISTRIBUTEURS THERMOVER

commentaire

La gauche est toujours en action

"Plaise ou déplaise aux intellectuels de gauche, je dis depuis toujours que la grève dans les hôpitaux, c'est de la barbarie", écrivait, hier, dans une lettre ouverte, le célèbre frère mariste Jean-Paul Desbiens, alias "Frère Untel", celui qui fut l'un des artisans de la



bertrand tremblay

réforme de l'éducation avec ses "Insolences".

De retour dans sa région natale depuis près de deux ans, après avoir œuvré à Québec, dans l'éducation toujours, et à Montréal, comme chef éditorialiste à "La Presse", Jean-Paul Desbiens publie sporadiquement ses réflexions sur la situation sociale du Québec.

Suivant son habitude, il y présente toujours des faits concrets avant d'y ajouter le piment de ses commentaires incisifs. Sur les grèves tournantes qu'il désapprouve dans les hôpitaux, ce maître à penser y va avec sa franchise habituelle: "... Et de la barbarie, de la variété lâche, celle qui est sans risques pour le barbare, car enfin, le barbare

nazi tuait, mais au moins, il risquait de l'être aussi. Ça risque quoi, un gréviste hiare devant un hôpital? Tout ce que l'on peut faire, et cela est sans effet, c'est de leur souhaiter du fond du cœur une bonne crise cardiaque, séance tenante, de l'espèce qui pardonne pas si elle n'est pas oxygénée dans le quart d'heure qui suit..."

Mais ce qui frappe davantage dans la réflexion du "Frère Untel", c'est sa constatation de la soumission collective devant ces excès d'un monopole syndical: "... On n'ose pas protester". "Dans la salle d'attente de l'Hôpital d'Alma, raconte-t-il, un ouvrier de l'Alcan lui confie: Vaut mieux être poli avec eux-autres: un char, c'est vite renversé!"

Même si elle subit avec résignation cette agression, la population n'en considère pas moins que les armes utilisées sont absolument disproportionnées aux objectifs. Car, dans l'ensemble, l'observateur impartial admet aujourd'hui que les employés des secteurs public et parapublic jouissent de conditions convenables, généralement supérieures à leurs confrères syndiqués du secteur privé.

Même les chefs syndicaux l'admettent. Comme par exemple le vice-président de la FTQ, directeur de la

section Québec-Labrador-Nouveau-Brunswick du plus grand syndicat industriel du Québec (40,000 métallos et plus de 100,000 dans l'ensemble du pays), Jean Gérin-Lajoie.

Tout en admettant qu'il faut "faire l'apprentissage de réalités nouvelles — et ça n'exclut pas un certain nombre d'erreurs", Monsieur Gérin-Lajoie confie aux lecteurs d'"Actualité", dans le numéro de mai dernier: "... les travailleurs ont le sentiment très net de payer de plus en plus de taxes pour une fonction publique où les mécanismes courants de comparaisons de salaires ne s'appliquent pas. Ils sont frappés de voir que dans la fonction publique, certains porte-parole semblent même vouloir éviter les comparaisons. Aucun porte-parole syndical du secteur public comme du secteur privé ne doit se désolidariser des autres travailleurs en leur disant: non seulement on va gagner plus que vous, mais c'est pour votre bien. Ajouter la moralisation au privilège, c'est une imposture qui alimente le ressentiment vis-à-vis de l'ensemble du syndicalisme, y compris

dans le secteur privé..."

Et plus loin, après avoir signalé que certains services publics comme le transport par autobus, "sont moins essentiels qu'on le pensait", le chef syndical reconnaît qu'il va falloir "apprendre à vivre avec ces interruptions de service, et aussi que les gars de la fonction publique apprennent à faire des grèves de plusieurs mois sans salaire, qu'une université ferme ses portes un an ou deux n'est pas plus dramatique que d'immobiliser les mineurs de l'Iron Ore..."

On pourrait ajouter que les employés de l'Alcan au Saguenay-Lac-Saint-Jean ont aussi le courage d'absorber le coût de leurs décisions collectives: avec les gars de Beauharnois, ils demeurent présentement les seuls syndiqués de l'entreprise sur la première ligne de feu. Et c'est leur deuxième raid en trois ans.

parole aux lecteurs

Le Jura suisse vous donne une leçon

Lors d'une entrevue présentée sur les ondes de Radio-Canada, le 6 juin dernier, le président du Canton du Jura, en Suisse, M. Roland Béglin, faisait part au journaliste Jacques Ouvrard des difficultés auxquelles la minorité dudit canton avait dû faire face pour accéder à l'indépendance. Parlant d'abord du général de Gaulle, le président a dit de ce dernier qu'il était un visionnaire ayant prédit la souveraineté de la Suisse française, puis ajouta que ces mêmes citoyens avaient explosé de joie lorsque au haut du balcon, le général avait lancé son désormais célèbre "Vive le Québec libre!"

Nous avons été soumis, a dit le président, à toutes sortes de pressions pendant la campagne préférendaire, tels le chantage, l'intimidation, les diffamations et les menaces de tout genre. On faisait croire aux vieillards qu'ils perdraient leurs pensions et aux ménagères que le coût des vivres grimperait en flèche, etc. Le gouvernement fédéral nous a même menacés en mobilisant son armée sur notre territoire, mais devant la résistance du rassemblement jurassien, il capitula puis retira ses troupes au bout de trois semaines. Le pouvoir exécutif possédait les moyens financiers pour contrer notre option, alors que nous, nous n'en avions pas les moyens. Nos revendications bien légitimes n'é-

taient jamais reconnues parce que toujours battues par la majorité. Les députés fédéraux qui étaient élus par les électeurs de leur propre circonscription, loin de défendre les intérêts de ceux-ci, s'affairaient à ajuster les rouages du parti et consolider leur emprise.

C'est le même scénario qui s'est déroulé pendant les douze années au pouvoir du Parti Libéral canadien. Quand avons-nous vu un Chrétien, Lalonde, Ouellet, Sauvé et compagnie se lever en Chambre pour approuver ou appuyer une seule revendication venant du Québec? Jamais, trop occupés qu'ils étaient à conserver le pouvoir, et ce, à n'importe quel prix.

Aujourd'hui, a dit M. Béglin, les immigrants qui désirent s'installer chez nous sont prévenus qu'ils devront obligatoirement s'assimiler à la minorité francophone (20%).

Voilà qui contraste avec l'intention bien arrêtée de Claude Ryan qui se propose, advenant son accession au pouvoir, d'amender la Loi 101 qui brime, selon lui, les droits et libertés du peuple anglophone. Un gars qui, depuis qu'il est chef du Parti Libéral, s'acharne à contrer les expériences de celui dont il a vanté les mérites lors des élections de 1976. Il est tout de même étrange de voir cet homme qui semble intelligent et qui se proclame le seul, l'unique défenseur de la Nouvelle-France,

s'opposer à ce qu'enfin, un gouvernement au Québec veuille bien consentir à reprendre le contrôle de notre économie sous prétexte que ça ne peut être rentable ou qu'il en coûtera trop cher aux Québécois. Feu Maurice Duplessis a dû faire le même raisonnement lorsqu'il a cédé l'Ungava aux Américains.

Si tous les profiteurs qui pataugent dans nos richesses naturelles avaient refusé au début d'investir leurs gros sous à cause de risques possibles, René Lévesque n'aurait pas aujourd'hui à se battre pour récupérer nos biens et conserver ceux qui sont encore heureusement nôtres.

Le regretté Réal Caouette en faisait sourire plusieurs lorsqu'il disait: "Finissons nos matériaux bruts chez nous". Cette cause pour laquelle il s'est tant battu, naguère évaluée, n'étant point considérée nécessaire ou essentielle à notre développement économique.

Pour revenir à la question du référendum au Québec, il sera sûrement intéressant d'écouter les arguments négatifs dont se serviront les Don Quichotte fédéralistes pour casser les reins de ceux qui veulent briser le Canada. Eux qui depuis l'occasion des péquistes au pouvoir en sont réduits à ne percevoir que d'imaginaires moulins à vent. Et pour parer à ce qui leur semble une véritable catastrophe,

Claude Ryan vous propose son fédéralisme renouvelé, étant convaincu qu'il réussira là où tant d'autres ont échoué. Puis, le troisième homme, Rodrigue Biron, vous suggère sa troisième voie qu'il cherche toujours d'ailleurs. Où vous conduira-t-elle? C'est ce que nous saurons dans le prochain épisode. La dernière solution et non la moindre nous parvient tout droit d'Ottawa. Ce fédéralisme replâtré qui risque de dégénérer une fois de plus un statu quo.

Que Québec, dit-on, n'a pas d'opinions politiques, il n'a que des sentiments; saurons-nous faire mentir ce dicton?

Avant de terminer, je voudrais reprendre un passage de l'entrevue de M. Roland Béglin lorsqu'il disait que pour inciter les francophones du Jura à voter pour leur indépendance, il a dû les piquer au vif en leur posant la question suivante: "Accepterez-vous de troquer votre fierté contre votre sécurité que vous pourriez conserver de toute façon?" Que sera votre réponse à vous, Québécois. L'image du petit mouton, qui fort trop longtemps a été notre symbole, persistera-t-elle toujours dans notre esprit.

Claire Babin,
1504, 5e Avenue,
La Baie.

Le 20 juin.

LES TRAVAILLEURS POURRONT REFUSER D'EXECUTER UNE TACHE DANGEREUSE



Il importe de se fêter soi-même

Le 24 juin, Fête nationale des Québécois. Chez tous les peuples de la terre, cet événement est un temps fort de festivités et de réflexions. C'est d'autant plus vrai pour nous du Québec que la Fête nationale québécoise est très certainement la dernière avant le référendum historique qui décidera de notre orientation.

Un moment pour se souvenir que nous possédons une culture originale que nous avons le devoir de perpétuer. Pour qu'une culture puisse se perpétuer, il faut une aire culturelle assez vaste et relativement bien délimitée. Les nations ont toutes besoin d'un territoire pour asseoir leur culture, du moins dans l'état actuel de l'humanité.

Or, le Québec constitue justement une aire culturelle assez vaste et bien délimitée. Le Québécois moyen se distingue très nettement du Canadien moyen. Et, il est bien connu que ce Québécois moyen ne peut vraiment vivre en Québec qu'à l'intérieur du Québec. Ce qui ne lui interdit pas, bien sûr, d'aller admirer les réalisations de ses voisins. Mais, ce n'est qu'au Québec qu'il peut espérer créer un pays et organiser un mode de vie qui lui ressemblent vraiment.

Affirmer, cela n'a rien de chauvin ou d'étroit. Pour échanger, donner et recevoir à l'échelle de la planète, il faut d'abord être soi-même et se posséder.

Or, si nous pouvons parler d'une culture québécoise qui plonge ses racines jusqu'au lendemain

de la conquête, nous ne pouvons pourtant pas dire avec autant d'aise que nous nous appartenons vraiment. Notre culture est déjà originale: langue différente, traditions populaires et littérature différentes, mentalité différente, système d'éducation différent. Bref, une âme différente.

Être différent n'est ni une qualité, ni un défaut en soi. Mais, nos différences nous définissent par rapport aux autres. Nous ne pouvons être nous-mêmes qu'avec nos différences et nos ressemblances. Cependant, le simple fait d'être différent ne constitue pas une originalité viable. Ce qui fait la viabilité d'une culture, c'est encore davantage le fait d'intégrer ces différences dans un tout cohérent, de les regarder positivement, et de savoir en tirer tout le profit possible. Une originalité viable n'est pas celle qui est vue comme une supériorité en soi, mais bien celle qu'on reconnaît comme avantageuse pour celui qui la porte.

Le Québec ne s'appartient pas avec ses caractères propres, parce que ceux-ci sont encore pour plusieurs d'entre nous comme des cicatrices honteuses, comme des infirmités difficiles à cacher, d'une certaine façon, comme des espèces de péchés. Ce sont là des choses malheureuses à constater, mais ce sont des choses qui sont et sur lesquelles, il faut réfléchir et s'interroger.

Nos originalités ne peuvent être productives que dans le Québec, notre creuset. Mais, si nous ne savons pas les rendre productives, pour que nous

ayons raison d'en être fiers, il ne nous sert à rien de les conserver. Telle est la réalité brutale.

En cette veille du 24 juin, nous devons nous rendre compte plus que jamais que nous avons le choix entre devenir une véritable nation maîtresse d'elle-même et de ses moyens, ou bien nous laisser avaler par le Canada, donc par l'Amérique. Des valeurs importantes seraient perdues si cette deuxième éventualité se produisait. Mais, pouvons-nous demander à tout un peuple de vivre dans la médiocrité sous prétexte de sauver des valeurs, dont il ne profiterait même pas?

La Souveraineté pour un

peuple, c'est plus que la possibilité d'être original; c'est surtout, la possibilité de tirer profit au maximum de son originalité. C'est pourquoi il y a là un enjeu de taille.

Célébrons notre nous-autres, oui, mais n'oublions pas ces dimensions. Elles sont vitales. Soyons fiers d'être ce que nous sommes et soyons bien conscients de l'importance de la décision que nous aurons à prendre sous peu. Bonne fête à tous!

Ghislain Bouchard,
625, Sacré-Coeur,
Saint-Félicien.

Le 18 juin.

Les Anglais jubilent

Le jour du référendum, pas de partisans, mais tous les Québécois, en "bloc comme une muraille", piqués d'une goutte de générosité que n'ont jamais connue nos aïeux, solennellement, aux yeux du monde entier, décideront de donner les 9/10 de leur pays afin d'être relativement maîtres dans le reste!

En une nuit, fini le transport du pétrole! Péréquation terminée! Disparues nos immenses ressources canadiennes! Tant mieux pour les Américains! En une nuit! Le lendemain, on reprendra la chicane mais avec l'énorme différence qu'on sera une famille amoindrie.

Et c'est en famille qu'on ira mendier avec le frère d'hier l'héritage ancestral qu'on lui a légué la veille, la tête haute de largesses! Et voulez-vous que je vous dise? Le premier à nous fé-

liciter, sûrement avant la France, ce sera ce voisin anglais très reconnaissant qui viendra nous porter ses respects, car on respecte un homme qui sait partager.

Il dira: "En une nuit mon associé a fait de moi son héritier! O.K. J'ai compris, dorénavant dix moins neuf égale un!" Payons-nous cette fantaisie unique, (elle arrive une fois dans cent ans), d'échanger un grand pays pour un plus petit en une nuit! N'y a-t-il pas plus de joie à donner qu'à recevoir! A la prochaine, nous serons tous morts. D'ailleurs, il en sera mieux ainsi! Parodie du texte de Félix Leclerc dans l'Actualité. Fév. 79.

Jean-Marc Gauthier,
Boul. des Etudiants,
Kénogami.

Le 20 juin.

Les plus jolies roses ont des épines

Je suis fort contente que M. Hidola Girard, vice-prés. de la Société des écrivains ait livré ses impressions dès le lendemain du congrès provincial et paru dans cette page le 18. J'endosse son écrit et dans mes mots à moi, j'ose y mettre mon grain de sel.

Le congrès fut un très grand succès, les organisateurs méritent de sincères félicitations. Tout était à point, l'accueil, l'ambiance, exposés, rapports de sections, ateliers, etc.

Comme le thème du congrès portait sur la littérature régionale, les compte rendus furent des plus intéressants. Sans minimiser celui des autres, j'ai eu la chance d'avoir copie de celui du président général que j'ai lu et relu depuis. A chaque fois, j'y

découvre des éléments nouveaux de gros bon sens, de simplicité, que seuls les savants peuvent se permettre.

Si c'est vieux comme le monde, la vérité constante qui s'en dégage est toujours actuelle: "On ne parle bien que de ce que l'on connaît bien". C'est dire que le régionalisme existera toujours. Quelques semaines, quelques mois, quelques années même passées dans un pays étranger, ne suppose pas qu'il soit possible d'en parler en profondeur.

Les impressions ressenties, les constatations peuvent avoir grand intérêt à être livrées, mais les racines d'un peuple ne se découvrent pas facilement. Déceler les sentiments propres à ce que nous

vivons comme nation, comme Québécois, comme citoyen ou villageois demande beaucoup de temps, de doigté, d'ouverture d'esprit.

Ce n'est pas spécial à nous, mais à tout le monde. Qui peut se vanter de posséder la vérité comme peuple, aussi instruit fut-il? Je respecte toutes les opinions, mais je n'ai pas embarqué dans le "sprint" final: je ne suis pas la seule. Point n'était nécessaire d'être psychologue pour lire les sentiments se reflétant sur les visages!

Ce paradoxe ne détruirait pas la semence du congrès. Au contraire, ça doit nous stimuler, nous faire prendre conscience que nous avons notre régionalisme, nos racines profondes et qu'il nous ap-

partient de nous faire connaître, tels que nous sommes, avec nos faiblesses et nos qualités propres.

L'unique condition c'est d'avoir une ouverture au monde, à l'humain dans toutes ses facettes, bannissant le chauvinisme étroit qui n'est que prétention. Le reste n'est que foutaise, même dit avec élégance.

Gardons le souvenir de notre congrès comme d'une belle rose sous laquelle il y a toujours une épine. A nous de ne pas nous y piquer, de l'aimer dans son rôle nécessaire et stimulant. Ce fut un congrès magnifique, que tous en soient remerciés du fond du cœur.

Rosée Simard,
1330, des Cèdres,
Doibeau.

Le 22 juin.

dossiers

Des urbanistes tracent l'avenir de Chicoutimi

Les firmes Robert Leblond, et Tremblay, Rinfret et Tremblay viennent de remettre au conseil municipal de Chicoutimi le nouveau plan directeur d'urbanisme. Il contient quelques éléments litigieux dont cette proposition de restreindre à la rue Racine la construction d'édifices à bureaux. Nous reproduisons les principaux extraits de ce document.

On fuit la ville

Sur l'ensemble du territoire, 87,8% des bâtiments sont à usage résidentiel exclusif; dans le secteur Nord, ce pourcentage atteint 95,1%, ce qui dénote le caractère de ville-dortoir de ce secteur.

La densité d'occupation résidentielle est relativement faible, 7,73 logements/acre brut et est attribuable à la prédominance de résidences unifamiliales isolées; c'est dans le secteur Nord que ce phénomène est le plus accentué, alors que 85,5% des résidences sont de type unifamiliale, ce qui baisse la densité d'occupation brute à 5,7 logements/acre.

Le phénomène le plus déplorable, c'est l'étirement du tissu urbain le long des rangs agricoles. La construction résidentielle en milieu rural a connu une grande popularité au cours des dernières années, en raison du coût des terrains, des taxes moins élevées et de l'attrait de la campagne. Ce phénomène d'urbanisation entraîne une demande accrue au niveau des axes routiers et des services publics, alors que les investissements municipaux ne peuvent être rentabilisés en raison de la trop faible densité des développements linéaires.

Autre fait à remarquer, c'est le développement "à saute-mouton" qui a été entrepris au cours des dernières années, phénomène plus fréquent dans le secteur Nord. En effet, on a négligé le développement d'aires lotissables pour "sauter" au-delà et développer en priorité des aires plus éloignées; cela a entraîné une extension prématurée et non rentable des services publics.

Il se dégage de ce dossier la nécessité d'instaurer des politiques d'aménagement visant à limiter le développement linéaire en milieu rural, à développer en priorité les espaces vacants à l'intérieur du périmètre urbanisé, à augmenter la densité des développements résidentiels pour rentabiliser les investissements municipaux. **Ces mesures sont essentielles si l'on désire freiner, sinon ralentir la hausse vertigineuse des taxes municipales.**

67,000 habitants en l'an 2000

On constate à Chicoutimi, comme au niveau régional, une tendance vers la stabilisation de la population. Le rythme de croissance démographique accéléré que Chicoutimi avait connu depuis les années 20 a d'abord subi un ralentissement à partir de 1961, avec l'avènement du contrôle des naissances. Le fléchissement de la courbe s'est encore accentué depuis 1971, pour représenter une croissance annuelle moyenne de 448 habitants, sur la période de 1971 à 1976. La chute du taux de natalité et l'exode des jeunes vers un marché de travail extérieur sont les principaux responsables de cette situation.

En dépit de cette faible croissance démographique, Chicoutimi a connu, au cours des dix (10) dernières années, un rythme de développement important, en raison du phénomène d'éclatement (on fait référence au départ des enfants du milieu familial, pour donner de nouveaux ménages ou pour vivre seuls; les divorces sont également une autre cause d'éclatement de la cellule familiale), de la cellule familiale: les enfants d'après-guerre ont quitté le milieu familial pour former de nouveaux foyers, d'où une demande pour de nouveaux logements.

Des perspectives de croissance démographique ont été établies pour les vingt-cinq (25) prochaines années, dans le but de déterminer les besoins en espace pour l'extension urbaine et la demande en eau potable. Quatre (4) scénarios de croissance démographique ont été analysés, soit les hypothèses faible, probable, forte et ultime. Comme ordre de grandeur, l'hypothèse faible établit la population à 59,219 habitants en l'an 2001, soit une augmentation de 1,482 habitants en vingt-cinq (25) ans; pour la même période, la croissance estimée selon l'hypothèse ultime est de 23,463 habitants, ce qui porterait la population à 81,200 habitants en 2001. Le scénario retenu pour les fins des plans directeurs d'urbanisme et d'aqueduc est basé sur l'hypothèse de croissance probable, qui établit l'augmenta-

tion de population par période quinquennale comme suit:

ANNEE	POPULATION PREVUE
1976	57,737
1981	60,437
1986	63,137
1991	64,277
1996	65,417
2001	66,558

Suivant cette hypothèse de travail, on anticipe donc une augmentation de population de 8,821 habitants à Chicoutimi, au cours des vingt-cinq (25) prochaines années.

Au niveau des caractéristiques socio-économiques de la population, l'étude du revenu moyen des individus, basée sur les statistiques du recensement de 1971, a permis d'établir les disparités socio-économiques entre divers secteurs de la ville, du fait que cet indicateur est surtout fonction des caractéristiques professionnelles et du degré de scolarisation des individus. Il apparaît clairement que ce sont les populations des parties est et centre du secteur Sud qui sont les plus favorisées sur le plan du revenu moyen, suivi des nouveaux développements du secteur Nord. Le secteur Rivière-du-Moulin, la partie ouest du secteur Sud et les plus anciennes parties du Sud comportent un revenu moyen des individus inférieur. Cette situation, issue principalement des conditions du marché foncier, entraîne une ségrégation sur le plan social, plus ou moins marquée suivant les secteurs. Il faudrait, dans l'avenir, chercher à atténuer ce phénomène, du moins dans les nouveaux développements, et un des moyens peut être la formation de banques de terrains, dans les secteurs les plus favorisés, dans le but d'y atténuer le différentiel qui existe sur le coût des terrains, et ainsi les rendre accessibles à un plus grand nombre d'individus.

Economie stagnante

Chicoutimi, située au coeur de la conurbation du Haut-Saguenay, est le centre des activités du tertiaire d'une région dont la base économique s'appuie sur la grande industrie. Cette spécialisation et, à fortiori, l'absence d'une structure industrielle diversifiée sont à l'origine de la disparité économique entre notre région et le Québec de base. Les perspectives économiques prévoient une croissance lente, voir stagnante. L'étude situe Chicoutimi dans le contexte régional et analyse les diverses facettes de sa vie économique et leur impact sur l'aménagement du territoire. Sont relatés, dans cette courte synthèse, les éléments importants qui ressortent de ce dossier:

La population active se compose majoritairement d'éléments masculins et jeunes. Plus de 75% des emplois disponibles à Chicoutimi sont générés par le tertiaire. Le taux de chômage est élevé comme dans le reste du Québec et du Canada. Toutefois, les disparités régionales amplifient le phénomène au niveau du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il frappe surtout les jeunes gens en quête d'un premier emploi.

Chicoutimi a un rôle de ville-dortoir pour un bon nombre de travailleurs de la grande industrie. Les statistiques sur la répartition de la population active, par occupation, viennent à l'appui de cette affirmation. Autre preuve, plus de 37% des déplacements pendulaires quotidiens intermunicipaux se font de Chicoutimi vers le secteur Arvida. Sur ce sujet, on suppose un certain équilibre des flux entre Chicoutimi et Jonquièrre et on prévoit l'augmentation du pourcentage de la circulation vers Ville de La Baie, en raison de la nouvelle aluminerie de Grande-Baie. De plus, les flux des déplacements intersecteurs confirment la vocation de ville-dortoir du secteur Nord de Chicoutimi.

Chicoutimi assume le leadership du tertiaire privé dans la région. Les principales raisons de cette domination sont la concentration des établissements commerciaux et la grande variété de services offerts. L'analyse des ventes au détail, depuis dix (10) ans, montre que la formation d'un nouveau noyau commercial sur le boulevard Talbot a permis à Chicoutimi d'accroître sa zone d'influence, au dépend de Jonquièrre et de La Baie. Également, il ressort de ces statistiques que Chicoutimi semble avoir atteint un optimum de crois-



(Photo Jean Giroux)

sance et, par le fait même, une extension quantitative maximale au niveau de sa force d'attraction.

On identifie deux (2) concentrations commerciales majeures: le centre-ville et le pôle commercial formé par les centres commerciaux. Le secteur des centres commerciaux domine au niveau du commerce de détail, avec 186 établissements, comparativement à 124 au centre-ville. Par contre, au niveau des divers services financiers, administratifs et professionnels, le centre-ville regroupe 240 entreprises, en regard de 64 dans le secteur des centres commerciaux. On distingue une tendance à la spécialisation de la vocation des deux (2) pôles et c'est en grande partie en misant sur cette particularité que l'on pourra assurer la stabilisation de l'activité économique au centre-ville. On doit viser à établir une complémentarité des deux (2) secteurs, plutôt qu'à perpétuer une compétition néfaste dans un même champ d'activités. Une des mesures à prendre est de resserrer les liens entre les deux (2) pôles, par exemple en améliorant les moyens de transport entre les deux, de façon à les réunir en un grand centre de commerces et de services sur le plan régional.

Le développement tentaculaire du tissu urbain, précédé d'une zone grise, est un des principaux facteurs responsables des problèmes actuels de l'agriculture. On remarque, depuis quelques années, une diminution rapide du nombre des exploitations agricoles (37 en 10 ans), une faible augmentation de la taille moyenne de celles-ci et le vieillissement des exploitants. L'invasion du milieu rural par des citadins a contribué à la mutation profonde du profil socio-économique du résident; l'exploitation est noyée dans la vague des nouveaux habitants. En dix (10) ans, la population rurale agricole de Chicoutimi a accusé une baisse de 311 habitants, alors que la population rurale globale a augmenté de 1,177 individus.

La spéculation foncière affecte des superficies appréciables (7,201 acres), dont plus de 4,000 acres comportent un potentiel moyen à élever pour l'agriculture. Des mesures telles le zonage agricole s'imposent pour soulager la pression sur ce secteur économique de première importance.

Freiner les centres d'achat

Par ailleurs, le dossier économique a permis d'établir des données intéressantes sur la structure du tertiaire à Chicoutimi et la répartition spatiale des activités économiques qu'il comporte sur le territoire municipal. Cette étude conclut à une tendance à la spécialisation des deux principaux pôles

d'activités, soit le centre-ville et le secteur des centres commerciaux. Le secteur des centres commerciaux regroupe en grande majorité des établissements de vente au détail alors que le centre-ville concentre un très fort pourcentage de services administratifs, financiers, professionnels, commerciaux et d'autres. L'activité commerciale du centre-ville évolue vers un commerce spécialisé et, à quelques exceptions près, la zone d'influence de ce pôle commercial se restreint maintenant au niveau local et parfois même au secteur environnant. C'est dans ce contexte qu'est actuellement entrepris le réaménagement du centre-ville, par le biais du projet de réaménagement des zones portuaire et ferroviaire.

Dans cette optique, il est recommandé de confirmer une vocation particulière à chacun des deux pôles et dès lors de les envisager comme complémentaires l'un de l'autre. Cette politique entraînerait des échanges entre les deux pôles, ceux-ci profitant mutuellement de l'achalandage de l'autre. **Elle apparaît d'ailleurs indispensable pour assurer la stabilisation de l'activité économique en déclin du centre-ville.**

Pour concrétiser cette politique, des actions sont nécessaires. Il faut d'abord limiter l'implantation des services dans le secteur des centres commerciaux, particulièrement les projets d'édifices à bureaux; on peut atteindre cet objectif par le biais du zonage. Deuxièmement, il faut mettre l'accent sur l'amélioration des liens routiers entre le centre-ville et les centres commerciaux; réfection d'une section de la rue Bégin, à court terme, prolongement du boulevard Talbot vers le boulevard Lamarche, à moyen ou à long termes. L'amélioration du service de transport en commun est également essentielle.

Le développement industriel

Les meilleurs sites d'implantation industrielle se retrouvent le long de la voie ferrée du Roberval-Saguenay et à proximité d'axes routiers majeurs: autoroute, Route 170, Route 175, boulevard St-Paul et Jean-Noël Tremblay et c'est d'ailleurs à ces endroits que devrait se concentrer le développement industriel à venir.

Le secteur Nord est très désavantagé sur le plan de l'accessibilité principalement dû à l'absence d'une desserte ferroviaire.

Exception faite d'une zone située derrière les Siliciums de Chicoutimi, il n'y a pas de zone définie pour implanter des industries lourdes, consommatrices d'espace. Advenant qu'un projet in-

dustriel d'envergure veuille s'implanter à Chicoutimi, c'est dans le secteur des rangs Ste-Famille ou St-Roch, à proximité de la voie ferrée du Roberval-Saguenay et de la future autoroute, que l'on devrait orienter un tel type d'entreprise. Cependant, comme une telle éventualité est peu probable, la priorité d'affectation dans ces secteurs a été consignée à l'agriculture.

En ce qui touche l'entreposage pétrolier, la réfection des installations de transbordement de Pointe-à-l'Islet et la relocalisation prochaine des réservoirs situés sur le port de Chicoutimi justifient d'affecter à cette fin une vaste superficie dans le secteur de Pointe-à-l'Islet. Cependant, certaines études en cours par les compagnies pétrolières pourraient recommander une relocalisation des installations d'entreposage pétrolier du port de Chicoutimi plus en aval sur le Saguenay, en eaux profondes. Une telle éventualité pourrait amener à assez court terme une révision de la superficie de la zone affectée à l'entreposage pétrolier, dans le secteur de Pointe-à-l'Islet.

Le pivot de l'université

Les usages communautaires regroupent les activités reliées au culte, à la santé, à l'éducation et à l'administration publique.

L'extension de l'affectation communautaire n'est guère possible qu'autour du nouvel édifice de l'Université du Québec à Chicoutimi. Dans les grands ensembles résidentiels prévus, tel le secteur est du boulevard Talbot, le Domaine Horizon et le Domaine Ville-neuve, des plans d'ensemble ont déjà été réalisés par le service municipal d'urbanisme et réservent des espaces à des fins communautaires, la plupart du temps jumelés à des espaces récréatifs. C'est à ces endroits, localisés stratégiquement en rapport avec le réseau routier majeur, qu'on pourra envisager la construction d'écoles primaires et d'églises, dans l'éventualité de la formation de nouvelles paroisses.

Pour ce qui est de l'extension des services publics, c'est au centre-ville que devrait préférentiellement être localisé tout projet en ce sens, à même les espaces récupérés par le réaménagement des zones portuaire et ferroviaire et de certains îlots du centre-ville lui-même. Certains autres projets, telle une nouvelle caserne de pompiers, devront faire l'objet d'une étude de localisation spécifique.

Récréation et espaces verts

La localisation des zones à af-

fecter en priorité à la récréation a été déterminée en fonction des études de planification déjà réalisées en ce sens par les services municipaux des loisirs et d'urbanisme. Il est à remarquer que les corridors des rivières du Moulin et Chicoutimi ont été retenus en prévision de l'aménagement des grands parcs de secteur et d'activités à caractère touristique. Également, dans le secteur Nord, on a prévu l'extension du Parc de la Colline pour former un ensemble avec le cap à l'Original.

D'autres espaces à peu près inutilisables pour des fins de construction, buttes rocheuses et ravins, ont été identifiés comme espaces verts. On veut ainsi les distinguer des espaces récréatifs parce que ces espaces verts ne devraient pas comporter d'aménagements récréatifs comme tels, exception faite de sentiers de randonnée polyvalents (ski de fond, randonnée pédestre, cyclisme). Ces espaces verts constituent un actif intéressant dans le tissu urbain, car ils contribuent pour beaucoup à la qualité du paysage urbain et forment, dans plusieurs cas, des écrans souhaitables contre le bruit, les vents dominants et des affectations urbaines non compatibles.

La construction

Il est à remarquer que, graduellement, le rythme d'implantation dans le secteur Nord devrait s'accroître, en raison de la disponibilité d'espace, pour devenir plus fort que dans les secteurs Sud et Rivière-du-Moulin, après 2016. Enfin, le périmètre d'agglomération retenu devrait permettre d'accueillir une population supplémentaire de 61,317 habitants, soit de doubler la population actuelle, ce qui est difficilement envisageable avant cinquante (50) à cent (100) ans. Il n'y a donc pas raison de s'inquiéter à l'effet que l'Autoroute 70 devienne un frein à l'expansion de Chicoutimi. Certes, elle constituera, un jour, une barrière à l'extension résidentielle vers le sud, mais cette situation est souhaitable si l'on veut tendre à équilibrer l'expansion de l'agglomération autour du centre géographique et économique que constitue le centre-ville.

Il serait recommandable d'informer la population de l'existence de cette programmation. **On éviterait ainsi une bonne partie des problèmes causés du fait que des gens achètent des terrains qui ne seront développés que dans dix (10) ans ou plus et peut-être jamais et qu'ils viennent réclamer à la ville l'installation des services municipaux. Par la même occasion, on protégerait le consommateur en l'informant sur l'a-propos de la transaction qu'il désire effectuer.**

fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

Concurrence "déloyale"

Le métier de voleur est un dur métier et la concurrence y est sauvage, selon l'Agence France-Presse... L'autre soir, dans l'Indiana, aux USA, cinq hommes pénètrent dans un magasin, s'emparent du revolver du gardien et annoncent la couleur: "C'est un hold-up!".

Au même moment, cinq autres gangsters armés entrent dans le magasin, les deux groupes se regardent stupéfaits, un coup de feu part et tous, pris de panique, s'enfuient en échappant le maigre butin dérobé!

137 causes devant le juge

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean occupe une place relativement importante dans les statistiques fournies par le ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche en ce qui a trait, pour le mois de mars dernier, aux infractions de chasse et pêche.

Sur les 998 individus à travers le Québec qui ont été condamnés par les tribunaux à payer des amendes ou ont choisi un règlement hors-cours (le paiement d'une amende également), le Saguenay-Lac-Saint-Jean en compte 137 pour un total d'amendes de \$14,900.

Parmi les sentences exemplaires, un certain Léopold Frigon, de Saint-Félicien, a été condamné à payer un total de \$600 par le juge Jean Simard pour avoir transporté une arme à feu chargée dans un véhicule et pour avoir tiré d'un véhicule.



Erreur flagrante

Pas contente, la Société nationale des Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean! Elle fait savoir, dans un communiqué de presse, qu'elle n'est nullement responsable de la fabrication et de la distribution du macaron de la Fête nationale, dont les instructions, à l'endos du macaron, sont imprimés en langue anglaise.

"Cette erreur flagrante et inacceptable, mentionne la SNQ, est un accroc impardonnable à la Loi 101 qui stipule que le français est la seule langue officielle au Québec."

Selon elle, on ne peut attribuer la responsabilité de cette bévue qu'au comité national de la Fête nationale auquel la SNQ et le Mouvement national des Québécois ne sont pas représentés, officiellement.

Il est assuré, termine le président Gaston Tremblay, que la SNQ n'aurait jamais posé un tel geste...

La médaille du gouverneur

Anne Bergeron, finissante en sciences de la santé au Collège de Chicoutimi, vient de recevoir la médaille du gouverneur général pour l'année 1978-79.

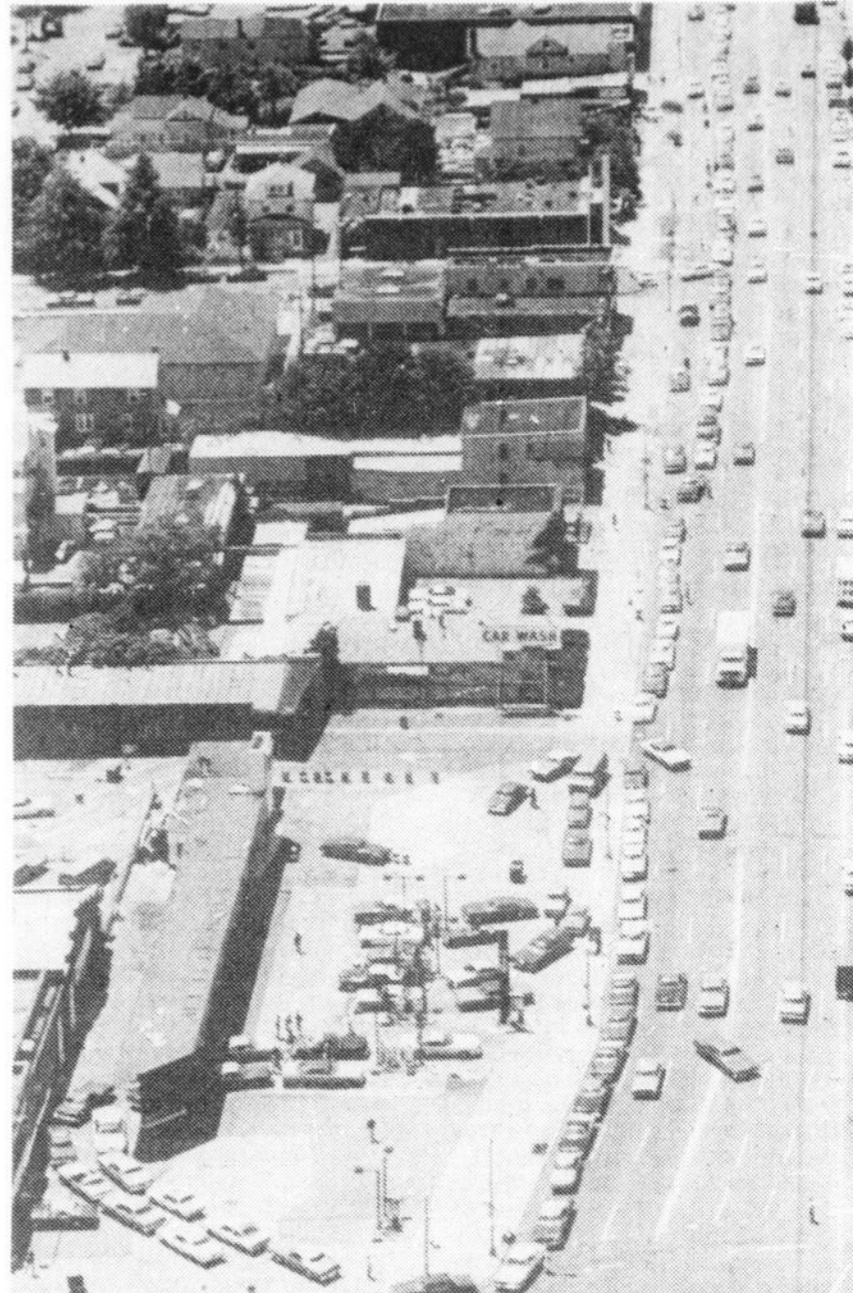
Cette médaille qui lui fut remise par Clément Martel, adjoint au directeur pédagogique, se veut un gage d'appréciation pour le succès obtenu tout au cours des études collégiales.

D'autre part, le conseil de gestion du collège remettait également trois bourses de \$150 pour l'implication des étudiants autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu. Les récipiendaires sont Daniel Bellefleur, Roger Simard et Sylvain Perron.

Nouvelle présidente

Lors de leur dernière assemblée générale annuelle, les membres de l'Afféas Saint-Laurent, de Jonquière, se sont donné un nouvel exécutif.

C'est Simone Gagnon qui dirigera les destinées du mouvement pour la prochaine année; les autres membres sont Fernande Frenette et Bertha Duchesne à la vice-présidence, ainsi que les conseillers Marie Gauvreau, Jacqueline Morais et Claire Lefrançois.



Ce n'est plus qu'en Californie

Les premiers jours, la pénurie d'essence aux Etats-Unis s'est faite sentir particulièrement en Californie. Le malaise s'est répandu comme une tache d'huile et la Nouvelle-Angleterre en est maintenant bien atteinte. Comme le démontre d'ailleurs très bien cette photo aérienne prise à New York.

J'en connais qui profitent du long congé de la Saint-Jean pour partir en vacances outre-frontières. A leurs risques et périls, évidemment!



La dernière mais non la moindre

Aujourd'hui, je vous présente la dernière, mais non la moindre, des trois candidates au titre de Miss Western qui sera décerné tout prochainement à l'occasion des Dix Jours western de Dolbeau.

Il s'agit de Guylaine Martel, posant ainsi fièrement dans un décor qui constituera l'ambiance qui régnera allègrement dans le secteur de Dolbeau au cours de ce festival bien typique attirant des milliers de visiteurs.

500 passeports tirés au sort

Comme promis, c'est au soir du 26 juin, aux heures habituelles de fermeture, qu'aura lieu le tirage des 500 passeports donnant accès aux sites de compétition des Championnats du monde de canoé-kayak et ce, dans les neuf succursales de la Banque de Montréal au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour participer au tirage de ces passeports que la Banque de Montréal a acheté afin d'encourager la population à participer à cet événement, il suffit d'acheter une ou plusieurs pièces de monnaies du canoé-kayak.



Ambassadeur

Il a été présenté dans l'édition de jeudi avec le "chef" de l'Ordre des ambassadeurs du Championnat mondial de canoé-kayak, le maire Francis Dufour, de Jonquière, et depuis ses amis l'interpellent "M. Côté".

Vous avez sans doute compris qu'il y a eu erreur sur la personne et que le "M. Côté" était bel et bien Jean-Guy Fournier, représentant des Galeries de Jonquière.

Canadienne remarquable

Lotta Hirschmanova, qualifiée de "Canadienne remarquable", vient de recevoir la médaille d'or et un prix de \$50,000 qui accompagnent le prix de la Banque Royale, pour sa contribution au bien-être de l'humanité.

Elle est la fondatrice et la directrice générale du Comité de service unitarien qui a accueilli, l'an dernier, \$3,9 millions pour ses programmes d'aide à de nombreux pays.

En tout, 93 projets d'assistance outre-mer dépendent du CSU, dont le siège est à Ottawa.

Subvention de \$177,600 à Tanguay

La firme Les Industries Tanguay Ltée, de Saint-Prime, au Lac-Saint-Jean, vient de se voir confirmer une subvention par le nouveau ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, Elmer MacKay.

Cette subvention, au mon-

tant de \$177,600, permettra l'agrandissement de l'usine de la compagnie qui fabrique de la machinerie destinée à l'exploitation forestière.

Ce projet devrait amener la création de 48 emplois et des investissements de l'ordre de \$888,000.

Le Studio 460 est inauguré

Foi de Micheline, la secrétaire de rédaction du Quotidien, — et elle s'y connaît en discothèques! une dure bataille vient de commencer à Chicoutimi avec l'ouverture, jeudi soir, de la nouvelle discothèque, le Studio 460.

Selon elle, et un certain nombre de connaisseurs, la lutte sera vive entre cette toute nouvelle disco et une autre, Chez Ness.

Dans un décor tout nouveau et tout illuminé, les futurs habitués du Studio peuvent même y aller "dégustés" comme cela se produit au Studio 54. Quant à Chez Ness, pour faire face à cette nouvelle concurrence, on a fait l'acquisition d'un rayon laser... L'arrivée d'un machin identique n'est pas lointaine pour le Studio. La lutte sera encore plus acharnée entre les deux.

aujourd'hui

Il y a 111 ans aujourd'hui, le 23 juin 1868, l'Américain Christopher Sholes faisait breveter la première machine à écrire pratique. A partir de 1873, l'industriel Philo Remington entreprit la fabrication en série de cette invention et améliora considérablement le modèle.

1972 — La Grande-Bretagne laisse flotter la livre sterling, le dollar US baisse et de nombreux marchés des changes sont fermés.

1951 — Guy Burgess et Donald MacLean, diplomates britanniques disparus, réapparaissent en Union soviétique.

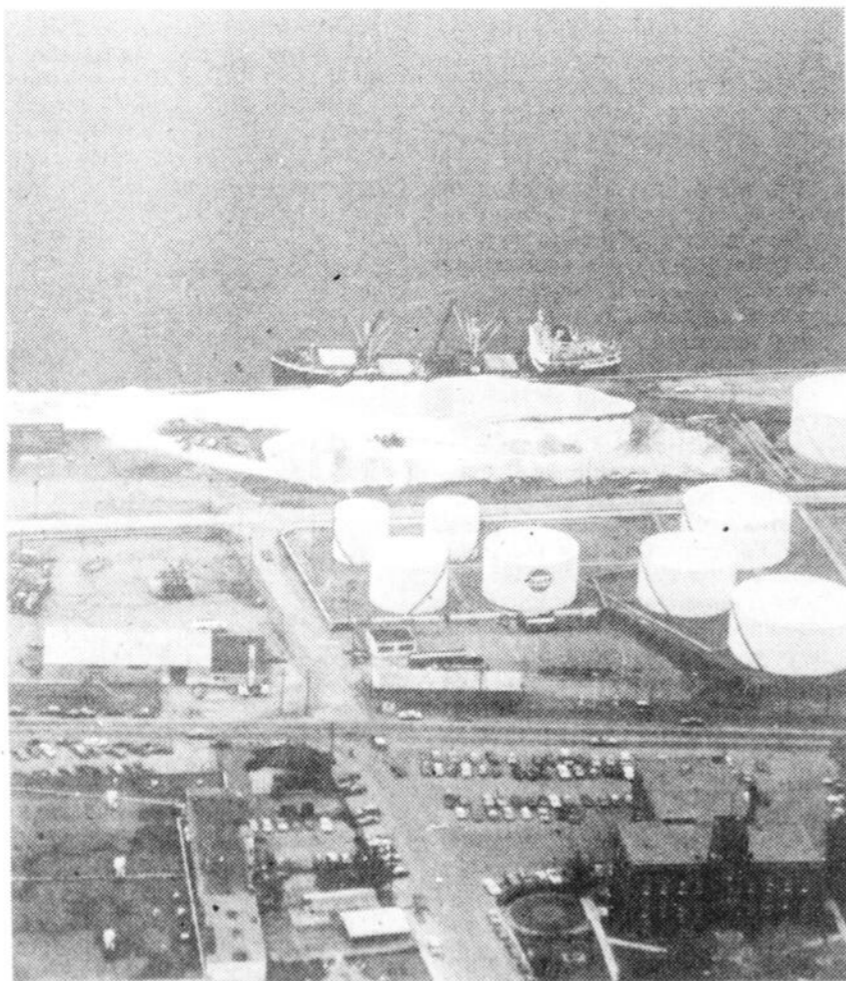
1935 — Londres offre à Rome des concessions à propos de l' Abyssinie mais Mussolini les rejette.

1880 — La loi d'exil interdit aux anciennes familles régnantes de séjourner en France.

1848 — Journées de juin à Paris: le général Louis-Eugène Cavaignac réprime un soulèvement en faisant descendre un millier de personnes.

1722 — La reine Anne d'Angleterre met en demeure les Français de Nouvelle-Ecosse de prêter serment d'allégeance à elle dans un délai d'un an ou de partir.

— Elle est née un 23 juin: — Marie-Josèphe Tascher de Lapagerie, veuve Beauharnais, dite Joséphine, première épouse de Napoléon Bonaparte (1763-1814).



Animation sur le site du port

A compter de lundi, la population pourra participer dans le hangar de béton, tout au bout de la rue Lafontaine, sur le bord du Saguenay, à Chicoutimi, à un projet d'animation mis sur pied dans le cadre du projet de réaménagement de la zone portuaire par la Société centrale d'hypothèques et de logements.

On pourra y trouver des informations concernant la future vocation de ce secteur et admirer la maquette du projet, du lundi au vendredi, de 10h00 à 20h00, le samedi, de 10h00 à 22h00 et le dimanche, de 10h00 à 18h00, jusqu'au 7 septembre.

On sait que le projet de réaménagement prévoit qu'au cours des prochaines années, toutes les installations portuaires, bâtisses, réservoirs, excepté le hangar, seront relocalisés et que la zone ainsi libérée sera entièrement réaménagée: sa future vocation sera résidentielle, administrative, socioculturelle...

rendez-vous

Alma

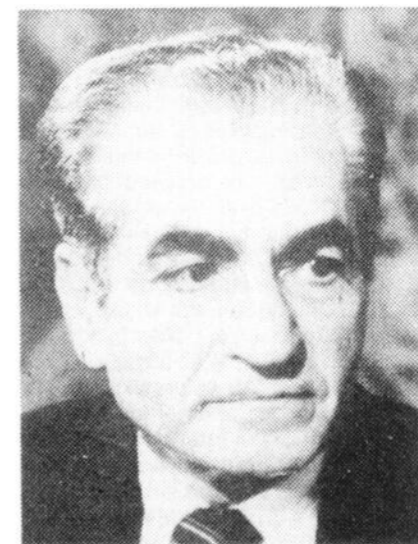
Association des esthéticiennes — Réunion lundi soir, à 18h30, restaurant Le Carrefour, 705, avenue du Pont nord, suivi d'un goûter et d'une soirée amicale.

Chicoutimi

Rencontre eucharistique — Adoration, confessions et célébration eucharistique, jeudi soir, à 19h30, à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement. Les paroissiens de Saint-Edouard de Port-Alfred, les membres de la Garde d'honneur et le public sont invités.

Mistassini

Exposition artisanale des Fermières — Au Centre communautaire de Mistassini, dimanche, de 13h00 à 17h00.



Le shah vaut \$140,000

Moi qui croyais que sa tête valait beaucoup plus cher, j'ai été étonné d'apprendre qu'elle ne représente que \$140,000, ce qui constitue la récompense financière du directeur des tribunaux révolutionnaires iraniens à celui qui arrêtera ou exécutera le shah d'Iran.

Et si l'impératrice déchué Farah tuait son mari, elle recevrait non seulement la récompense monétaire de dix millions de rial mais aussi l'absolution qui se traduirait par la pleine liberté de réintégrer son pays.

Règlement 119

La majorité des contribuables ont dit NON

par Gilles Lalancette

LA BAIE — Quoiqu'on dise, quoiqu'on fasse, c'est le vote des propriétaires du secteur Bagotville qui a fait basculer la majorité contre le règlement 119 de la municipalité rejetant du même trait un programme d'amélioration et de restauration de quartiers dans le secteur Saint-Alexis-de-Grande-Baie.

En ce sens, l'activité intense du comité action populaire de La Baie durant la journée du vote de jeudi n'est pas étrangère au résultat final. La publicité radiophonique et la multiplication des appels téléphoniques ont contribué à cette majorité.

Ainsi, pour le secteur Bagotville, municipalité et paroisse, 525 contribuables ont voté non au référendum contre 59 qui ont voté oui. Au total, 602 propriétaires se sont prévalus de leur droit.

Bien qu'une majorité de contribuables se soient prononcés contre le règlement 119 dans le secteur Port-Alfred, la différence est moins frappante.

En effet, sur 597 propriétaires qui se sont présentés aux urnes, 226 ont dit oui au règlement et 361 ont dit non.

Résultats par secteur

Les résultats officiels du référendum

concernant le règlement 119 ont été déposés hier matin par le greffier au bureau du maire. La compilation a été faite en fonction de quatre secteurs bien précis.

Ainsi, pour le secteur Port-Alfred n'incluant pas la paroisse Saint-Alexis où devait s'appliquer le programme, les chiffres sont les suivants: 193 contribuables ont dit oui, ce qui représente une évaluation de \$5,514,400 tandis que 323 ont répondu par la négative ce qui représente une évaluation de \$8,470,650.

Pour cette partie de la ville, 1,509 contribuables avaient droit de vote et 41 pour cent se sont prévalus de leur droit, ce qui constitue le plus haut pourcentage. Le total de l'évaluation est de \$34 millions.

Dans le secteur Bagotville soit le territoire urbain, 48 personnes ont voté oui, pour une évaluation de \$1,531,920, contre 405 qui ont voté non, soit une évaluation de \$11,024,050.

Pour cette même partie, 1,145 propriétaires avaient droit de vote, et 41 pour cent se sont prévalus de leur droit, ce qui constitue le plus haut pourcentage. Le total de l'évaluation est de \$34 millions.

Dans le secteur de l'ancienne paroisse de Bagotville, 11 contribuables ont dit oui au référendum, pour une évaluation de \$149,000,

tandis que 120 étaient contre soit une évaluation de \$2 millions.

Dans cette partie de la municipalité, 722 contribuables avaient droit de s'exprimer et seulement 20 pour cent l'ont fait. Le total de l'évaluation pour ce secteur est de \$11 millions.

Enfin, dans la paroisse Saint-Alexis-de-Grande-Baie où le programme devait s'appliquer, seulement 33 personnes ont voté en faveur du règlement 119 pour une évaluation de \$795,000 tandis que 38 ont dit non, soit une évaluation de \$587,000.

Dans ce secteur, 561 contribuables avaient droit de vote et seulement 13 pour cent ont exprimé leur opinion. L'évaluation dans ce secteur totalise \$5 millions.

Globalement, sur tout le territoire de La Baie, 285 contribuables ont répondu favorablement au référendum tandis que 886 l'ont rejeté. L'évaluation favorable représente \$6,946,320 contre \$19,464,650.

Aussi, 1,199 contribuables se sont prévalus de leur droit sur une possibilité de 3,937 soit 30,4 pour cent de la masse. Signalons que pour être adopté le règlement 119 devait obtenir la majorité des électeurs autant au chapitre du nombre que de la valeur.



Claude Richard

Les tenants du OUI ont fait faux bond

LA BAIE (GL) — "Le résultat du vote dans le cadre du référendum sur le règlement 119 c'est l'abaissement du rejet par la population de La Baie de l'administration municipale, le maire en tête."

C'est le commentaire du conseiller Claude Richard au sujet du référendum de jeudi qui s'est dit en même temps déçu et surpris de la tournure des événements.

Le conseiller Richard soutient que l'ad-

ministration municipale était mal préparée pour ce vote et dans de tels cas, il faut blâmer la tête. En fait, il accuse le maire de ne pas avoir fait preuve de leadership dans cette affaire.

Il a déclaré par la suite qu'il fallait donner au Comité action populaire de La Baie ce qui lui revient. "Il a su aller chercher son monde au bon moment comme il l'avait fait récemment en forçant le référendum. Ceux qui étaient

pour le règlement n'étaient tout simplement pas préparés", soutient-il.

De plus, le conseiller Richard prétend que la population de La Baie n'a pas encore digéré la taxe spéciale pour le financement des deux corridors supplémentaires à la piscine de l'école polyvalente de La Baie. Bref, une foule d'éléments qui font mal paraître l'administration municipale.

Le maire est déçu mais il garde le sourire

LA BAIE (GL) — "Je souris au vote qui s'est déroulé dans le cadre du référendum et je ne suis pas inquiet du tout pour l'avenir du programme d'amélioration de quartiers du secteur Grande-Baie."

Tels furent les premiers commentaires du maire de La Baie, M. Laurier Simard, à l'issue du référendum qui s'est déroulé jeudi alors que les contribuables de La Baie ont rejeté le règlement 119 concernant un emprunt de la municipalité pour la réalisation d'un programme d'amélioration de quartiers.

Le maire était évidem-

ment très déçu de la tournure des événements car en allant en référendum plutôt que d'imposer une taxe spéciale, tous les membres du conseil avaient confiance dans le bon sens de la population de La Baie.

À la lumière des résultats, le maire ne peut que constater que l'unité n'est pas réalité à La Baie. "Encore une fois, le vote des deux secteurs importants a nettement tranché. C'est une belle fusion que nous avons réalisée à La Baie", lance Laurier Simard.

Ce qui préoccupe le

maire c'est qu'en rejetant un tel règlement, les contribuables passent la main sur une subvention de près de \$1 million des gouvernements supérieurs.

Puis, d'ajouter M. Simard, "Nous devons de toute façon réaliser les travaux d'infrastructure de rues dans le secteur Grande-Baie, le système actuel étant complètement fini. Avec l'adoption du règlement 119, la municipalité aurait réalisé les travaux tout en bénéficiant de subventions", soutient le maire.

Au sujet de l'imposition d'une taxe spéciale, M. Simard n'écarte pas cette possibilité. Il considère qu'avec seulement 30 pour

cent de participation, tout peut arriver. Le maire n'entrevoit pas de problème quant à l'aspect légal d'une telle démarche.

Enfin, il déplore qu'on se soit opposé au règlement tout simplement parce que

d'autres villes de la province se débattent pour obtenir de telles subventions. "Si le secteur Grande-Baie n'a pas ce programme, aucun autre secteur de la municipalité ne l'aura", a conclu le maire de La Baie.

au palais de justice

Fraudes et drogue

CHICOUTIMI (MR) — Spécialisé dans la fraude commise aux dépens de marchands de meubles, un individu de 32 ans, de Québec, a plaidé coupable à la majorité des 23 chefs d'accusation portés contre lui, relativement à des utilisations de faux totalisant une rondelette somme de plus de \$20,000!

L'homme y allait à coups de \$1,700 ou de \$2,000, s'en prenant notamment à des établissements commerciaux comme Trans-Meubles, Paul Desbiens Meubles, Meubles Guy Nadeau, Luc Janin Meubles, Achard Luminaires, Lavoie et Desbiens, Légaré, et d'autres encore... Tous ces actes ayant été commis en 1976.

Son procureur, Me André Cartier de Québec, demandait la rédaction d'un rapport pré-sentenciel sur le compte du prévenu qui connaîtra sa sentence le 27 novembre.

Stupéfiants
Par ailleurs, un jeune homme de la rue Nadeau à Jonquière est condamné par le juge Lucien Larouche à une amende de \$100 pour possession de sept grammes de marijuana. Le pire dans l'histoire, c'est que par suite d'un défaut de comparaître, on est allé le chercher chez lui la veille de sa comparution, et qu'il a dû passer la nuit à la prison...

Grand écart
On ne vous en demande pas tant. Marchez, nagez, courez un peu. Bref, soyez actifs et découvrez une nouvelle vie.
Etre en forme, c'est donc plaisir!
PARTICIPATION

Patinodrome
338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206
Salle entièrement CLIMATISÉE
Ce soir, viens rouler avec tes amis dans le confort du magnifique.
PATINODROME LUNDI: (19h00 à 23h00)
Admission: \$1.00
Location de patins: \$0.50
SOIRÉE DES BONS D'ACHAT WOOLCO
CONCOURS CUMULATIF DU PATINEUR CHANCEUX \$50 ET PLUS À GAGNER

Patinodrome
338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206
SALLE ENTIÈREMENT CLIMATISÉE
Ce soir, viens rouler avec tes amis dans le confort du magnifique.
PATINODROME (1h00 à 4h30)
SAMEDI: Admission: \$1.50 (tout compris)
EN SOIRÉE: Admission: \$3.50
Location de patins: \$0.50
SUPER DISCO: (19h00 à 1h00)
DIMANCHE: JOURNÉE McDONALD'S ET JOURNÉE FAMILIALE
CONCOURS CUMULATIF (Patinneur chanceux \$50.00 et plus à gagner)

AVOCATS
BRODEUR & GIRARD
AVOCATS
Jean-Roger Brodeur, B.A., LL.L.
Christian Girard, B.A., LL.L.
121 est, Racine — CHICOUTIMI — Tél.: 549-8170

AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
Gérald Aubin LL. L. CR. André Fillion LL. L.
Enc Brisson LL. L. Alain Côté LL. L.
Louis-Charles Fournier LL. L. Daniel Côté LL. L.
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.
Lundi et vendredi de 7 hres à 8 hres p.m.

JEAN-MARC LAVOIE
AVOCAT
110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, PREVOST & GIRARD
AVOCATS
Roger Page, B.A., LL.L.
Gilles Prévost, B.A., LL.L.
Carol Girard, D.E.C. LL. L.
123, RACINE EST, SUITE 100
CHICOUTIMI — 543-0725

DUFOUR, CÔTE & LAPERRIERE
AVOCATS ET PROCUREURS
Me Richard Dufour LL. L.
Me Gabriel-M. Côté LL. L.
Me Yves Laperrière, LL.L.
23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

Me Martin Tremblay
D.E.C.L.L.L.
AVOCAT
10, rue St-Joseph
Suite 201
ALMA
668-3053

La Saint-Jean La fête de tout le monde

METABETCHOUAN (SC) — Les fêtes de la Saint-Jean, c'est pour tout le monde, et c'est pour les malades aussi. Au centre hospitalier de Métabetchouan, tout a été mis en oeuvre vendredi pour permettre à la majorité des bénéficiaires de cet hôpital pour soins prolongés d'avoir goûté à la fête.

Les employés ont donc sorti leurs dons d'animateur de vie en plein air, certains autres leurs dons de cuisiniers sur charbon de bois, et le groupe s'est installé sur le terrain de l'hôpital, dans un décor incomparable. Pour des gens pour qui une sortie au grand air est une bénédiction, c'est un événement qui compte.

Il y avait là environ 125 bénéficiaires, et une bonne partie du personnel. C'est la première fois qu'on donne ainsi de l'ampleur à la fête nationale à cet endroit. Drapeaux décorant le kiosque, équipements de pique-nique, tout y était. Une scène, montée aussi en plein air, était le théâtre de spectacles donnés par un groupe d'étudiants du Cégep d'Alma et par deux jeunes filles, dont une imitatrice.

Le menu de cette journée de vendredi, pour les gens de l'hôpital de Métabetchouan, c'était le dîner de la fraternité sur l'herbe, et sous le soleil radieux, une fête de la Saint-Jean à saveur fondamentalement humaine.

ca COMPTABLES AGREES
Région Saguenay-Lac-St-Jean

Gagnon & Associés
COMPTABLES AGREES
André Gagnon, C.A. Claude Gagnon, C.A.
273, St-Dominique
Jonquière
547-4779

Gagnon, Bergeron, Tremblay, Pelletier, Gauthier & Associés C.A.
Leon-Georges Gagnon, C.A.
Paul-André Bergeron, C.A.
Paul-Gaston Tremblay, C.A.
Bernard Pelletier, C.A.
Roland Gauthier, C.A.M.F.
72 ouest, Jacques-Cartier, Chicoutimi
Tél. (418) 549-4142

GAUTHIER, TREMBLAY, LEGAULT, BOIVIN, DALLAIRE, TURCOTTE & ASSOCIES
COMPTABLES AGREES
BUREAU PRINCIPAL: 110, Racine Est, Chicoutimi, G7H 1R2
Telephone: (418) 549-6654
Antoine Gauthier, C.A. Charles Tremblay, C.A. Pierre Legault, R.I.A., C.A.
Rosaire Boivin, C.A. Edele Dallaire, C.A. Gilles Turcotte, C.A.
André Gauthier, C.A. Yvon Carrier, C.A. Julien Lemieux, M.B.A., C.A.
Camil Bergeron, C.A. Denis Boivin, C.A. Roger Boivin, C.A.
Roger Laurault, C.A. Philippe Routhier, C.A. Luc Simard, C.A.
CHICOUTIMI — ROBERVAL — LA MALBAIE — VILLE DE LA BAIE — ST-FELICIEN — DOLBEAU

Hamel, Leclerc & Associés
Jules Hamel, c.a. Gilles Lapensée, c.a.
Normand Leclerc, c.a. Laval Boulianne, c.a.
Dominique Pilote, c.a. Jean Boivin, c.a.
535 ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tel. (418) 668-8325

La Roche, Gobeil, Potvin, Boivin & Associés
Raymond J. La Roche, c.a.
Pierre-Albert Potvin, c.a.
Arthur Gobeil, c.a.
Ronald Boivin, c.a.
413, rue Racine, Chicoutimi (418) 549-4318
Jocelyn Renaud, c.a.
371, rue Bagot, Ville de La Baie (418) 544-6847

Lemieux, Harvey, Côté, Marcotte & Ass.
Remi Lemieux, c.a.
Rosaire Harvey, c.a.
Serge Lemieux, c.a.
Michel Côté, c.a.
Georges Marcotte, c.a.
580 Sacre-Coeur, Alma 662-6516
5, St-Antoine, Métabetchouan 349-3454

Couture, Perron & Boillat
Yvon Couture, c.a.
Rodrigue Perron, c.a.
Pierre Boillat, c.a.
1264, Walberg, Dolbeau 276-1152

NOTAIRES
RIVERIN, WELLS, & CHARLTON
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUES
JACQUES RIVERIN, LL.L.
ROBERT WELLS, LL.L.
RENE-PAUL CHARLTON, LL.L.
JEAN RIVERIN, LL.L.
247 EST, RACINE — C.P. 308 — CHICOUTIMI TEL. 549-6083

LES NOTAIRES
Claveau, Collard, Lapointe, Gauthier & Lessard
CONSEILLERS JURIDIQUES
Marcel Claveau, LL. L.
J.-Paul Collard, LL. L.
Jean Lapointe, LL. L.
Yvan Gauthier, LL. L.
André Lessard, LL. L.
Edifice Claveau, 54 est, Racine CHICOUTIMI, TEL.: 543-1551

québec en bref

Bilan des feux de forêt

QUEBEC — Le ministère des Terres et Forêts avise la population qu'il y a présentement 13 feux de forêt en activité dans la province, couvrant une superficie de 22 hectares de boisé.

Les régions les plus touchées sont le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Outaouais avec quatre feux chacune.

Deux feux sont en activité dans la région du nord-ouest tandis que les régions de la Côte-Nord, de la Gaspésie et de Québec-Mauricie compte chacune un feu.

Le Québec a connu 291 incendies forestiers depuis le début de la saison 1979, comparativement à 406 pour la même période l'année dernière.

Amendes du MTCP

QUEBEC (PC) — Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a condamné à l'amende pas moins de 9,372 contrevenants aux règlements de la chasse et de la pêche sportive, en 1978-79.

La somme ainsi amassée s'élève à \$628,000, soit un peu moins que pour l'exercice précédent, précise le ministère dans un communiqué.

Lévesque en tournée

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, célébrera la Fête nationale des Québécois sur l'île d'Orléans.

M. Lévesque participera le 24 juin aux cérémonies marquant le 300ème anniversaire de fondation de l'île d'Orléans. Les cérémonies se dérouleront dans les six paroisses formant l'île.

Il sera d'abord à St-François pour dévoiler une plaque commémorative, puis à St-Pierre, où il ouvrira la Place du marché. A St-Jean, M. Lévesque participera à une fête champêtre tandis que dans les autres localités, il y aura des rassemblements populaires avec le premier ministre.

En soirée, M. et Mme Lévesque recevront les représentants diplomatiques des quelque 80 pays ayant des délégués au Québec, selon une tradition datant de plusieurs années.

La réception aura lieu à bord du navire de croisière Louis-Jolliet qui accostera pour la circonstance à l'île d'Orléans.

Grenier veut faire interdire les sondages

QUEBEC (PC) — L'Union nationale entend présenter à la reprise de la session cet automne un projet de loi interdisant la diffusion de sondages en période électorale.

Le député de Mégantic-Compton, M. Fernand Grenier, a fait inscrire un avis de motion en ce sens au feuillet de l'Assemblée nationale, jeudi.

Le projet de loi annoncé vise à modifier la loi électorale actuelle pour y ajouter une disposition précise réglementant l'utilisation de tels sondages.

M. Grenier estime que ces sondages ont une influence néfaste sur l'opinion publique et que les résultats de l'enquête risquent souvent d'être faussés quand une maison de sondage utilise des méthodes qui ne sont pas rigoureusement scientifiques.

On se rappellera que le député de Mégantic-Compton avait vigoureusement dénoncé le dernier sondage de l'Institut québécois de l'opinion publique précédant les élections partielles dans Jean-Talon et Argensteuil.

Le FMA rassure le Canada

MONTREAL (PC) — Le président du Fonds monétaire arabe, Jawad Hashem, affirme que les Canadiens ont surestimé l'importance de la décision du fonds de retirer ses dépôts à terme des banques canadiennes pour protester contre la décision du premier ministre Joe Clark de démanteler l'ambassade canadienne de Tel-Aviv à Jérusalem.

Jignore pourquoi la question a obtenu tant de publicité", a dit M. Hashem au cours d'une interview téléphonique depuis Bahraïn. "Toute la question n'aurait pas dû atteindre ce point."

Il a dit qu'aucun gouvernement arabe ou institution financière n'est lié par cette décision.

Toutefois, M. Hashem a lancé l'avertissement qu'à moins que le gouvernement canadien n'abandonne son plan concernant cette ambassade, la crainte des hommes d'affaires canadiens d'un véritable boycottage arabe pourrait être justifiée.

Ottawa devrait sérieusement envisager de faire marche arrière avant que les ministres des affaires extérieures des pays de la Ligue arabe tiennent leur réunion à Tunis à la fin de juin, a-t-il conclu.

Précisions de la RAMQ

QUEBEC (PC) — A compter du 1er novembre prochain, la présentation de la carte d'assurance-maladie sera obligatoire pour les citoyens qui désirent recevoir des soins.

La Régie de l'assurance-maladie a précisé, jeudi, que les personnes ne la présentant pas auraient à acquitter les honoraires des professionnels de la médecine avant de demander un remboursement.

Cette mesure ne touche pas les enfants de moins d'un an, les personnes requérant des soins urgents, les citoyens âgés de 14 à 18 ans recevant des soins sans la permission de leurs parents ni les malades chroniques en institution.

Dans son rapport déposé à l'Assemblée nationale, la RAMQ révèle que les coûts de tous les soins qu'elle couvre, pour l'exercice 1978-79, avaient augmenté de 5,7 pour cent pour atteindre \$781 millions.

Morin parle

PARIS (AFP) — M. Jacques-Yvan Morin, vice-premier ministre et ministre de l'Éducation du Québec, en visite à Paris, estime que la France est "la porte de l'Europe" et que celle-ci est "la dernière chance du Québec".

"Pour équilibrer l'omniprésence des États-Unis voisins, la seule solution pour le Québec est en effet la Communauté européenne", a déclaré jeudi soir M. Morin au cours d'un dîner offert en son honneur par le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Deschamps.

Après avoir estimé impossible la construction d'un Canada bilingue et bilingue, le vice-premier ministre a souligné que le choix du Québec, "frontière avancée de la francité", est un choix de civilisation car "l'univers mental anglo-canadien est maintenant américain".

Une fin de session qui se termine dans le calme

QUEBEC (PC) — Les représentants des diverses formations politiques sont d'accord sur un point au lendemain de la fin de la première partie de la session à l'Assemblée nationale: elle s'est terminée dans l'ordre, la discipline et dans un esprit de travail constructif, contrairement à ce qui se produit généralement dans les "sprints" de fin de session.

Cependant, quant au fond même des législations adoptées au cours de ces 48 jours de travaux, le chef de l'Opposition, M. Claude Ryan, et le leader de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, ont déploré que le gouvernement n'ait pas tenu son engagement, selon eux, de faire de 1979 l'année de l'économie.

Excepté des projets de loi sur la promotion touristique, la Société de développement industriel, l'aide aux pêcheries maritimes, les porte-parole de l'Opposition n'ont pas trouvé beaucoup de mesures susceptibles de relancer l'économie, au cours des premiers mois de la quatrième session de la 31ème législature qui s'est terminée vendredi matin, à 2h00.

MM. Ryan et Biron ont fait part de leurs premières réactions devant les journalistes, hier, de même que le leader parlementaire du gouvernement, M. Claude Charron, qui, lui, a dit être passablement surpris que cette première partie de session ait été aussi productive.

Il a souligné qu'en 48 jours de session, la Chambre avait permis la sanction de 45 projets de loi publics et 19 privés, ce qui laisse une moyenne d'environ un projet de loi public par jour.

L'Assemblée nationale reprendra ses travaux le 9 octobre et cette dernière partie de la session permettra aux citoyens de

prendre connaissance de la fameuse question qui devrait être posée lors du référendum du printemps 1980.

En réponse aux critiques de l'Opposition sur la performance économique du gouvernement, M. Charron a dit qu'il ne faut pas toujours l'évaluer en termes de nombre de projets de loi mais qu'il faut tenir compte de mesures contenues dans le budget et de programmes comme l'opération de solidarité économique qui, a-t-il dit, contribuent à stimuler l'économie.

Ce fut une partie de session équilibrée: il n'y a pas eu de bailloin, de boussolade, le gouvernement a accepté de reporter à l'automne l'étude de certains projets de loi plus controversés et l'Assemblée nationale a adopté des mesures qui touchaient autant la vie sociale, culturelle, éducative qu'économique des Québécois, a poursuivi M. Charron qui a loué en particulier les lois 1 sur le supplément du revenu au travail, 126 prévoyant de nouvelles normes de conditions de travail comme les vacances garanties aux employés non syndiqués.

Il a cependant déploré l'attitude de l'Opposition au sujet du projet de loi 3 sur le registre des électeurs et l'établissement d'une liste électorale permanente. Il est important, a-t-il souligné, de protéger le droit de vote et y établir des balises comme le prévoit le projet de loi mais il est certain maintenant que la liste permanente ne pourra être prête à temps pour le référendum. Nous devons attendre à la prochaine élection générale.

Quant à M. Ryan, il a dit que le résultat de cette partie de session amorcée le 9 mars 1979 est plutôt faible, surtout au point de vue économique.

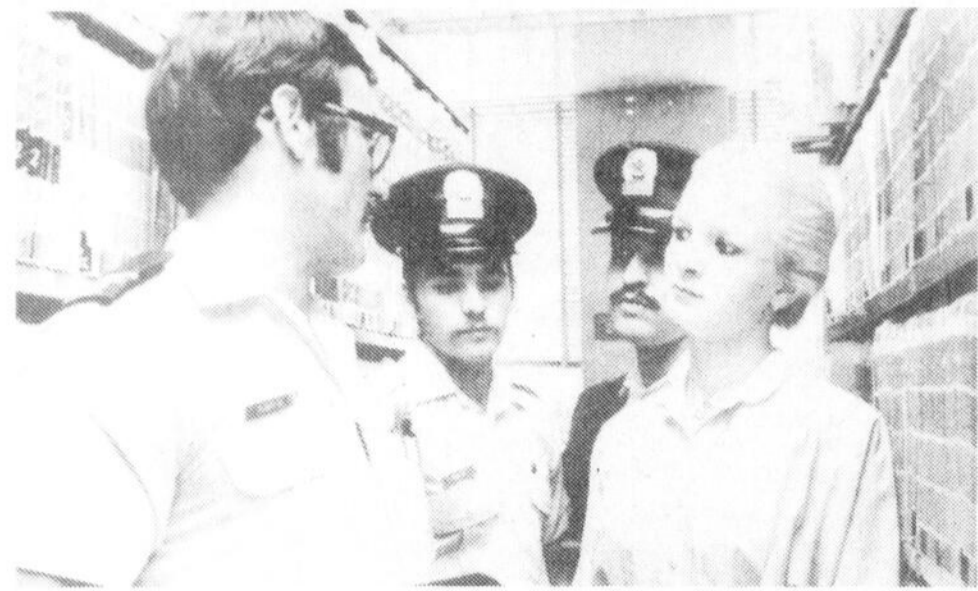
Il a cependant admis que les législations portant sur le supplément de revenu au travail, les normes du travail, apportent un mieux-être à une bonne tranche de la population.

M. Ryan a reproché au gouvernement, par ailleurs, de chercher à instaurer trop de "technocratie" dans la fabrication et l'application de ses projets de loi.

Le chef libéral, qui a fait son entrée à l'Assemblée nationale au début de mai après son élection dans Argensteuil, a

vanté d'autre part, "la cohésion, le dynamisme, la détermination" de son équipe en Chambre et le climat de travail constructif qui a entouré les activités des parlementaires libéraux depuis six semaines.

"Nous nous sommes retrouvés et cette expérience est la plus belle que j'ai vécue. Je ne pensais pas que nous accomplirions autant de progrès en si peu de temps", a-t-il dit.



CAMARADE FEMININ — Christiane Forcier, 22 ans, fait connaissance avec la salle des dossiers aux quartiers généraux de la police après avoir été assermentée comme première femme officier de Montréal depuis 1947. Elle est un ancien membre du service de sécurité du CN.

(Photolaser PC)

Casino dans le mât du stade

par André Préfontaine

MONTREAL (PC) — Face à l'impossibilité de voir le paquebot France s'amarrer dans le port de Montréal, la Chambre de commerce de Montréal verrait d'un bon oeil l'ouverture d'un casino dans le mât du Stade olympique.

Commentant la vente de France à la compagnie norvégienne d'Oslo "Knut Ullstein Kloster", M. Claude Beauregard, directeur général de la Chambre de commerce de Montréal, a souligné que la chambre tenait toujours à l'ouverture d'un casino à Montréal et que le mât du Stade olympique constituait un site valable qui avait été analysé dans un rapport sur les sites possibles.

"La vente du France ne constitue pas une catastrophe car il existe des sites alternatifs. Cependant, nous demeurons convaincus qu'il devrait y avoir un casino au Québec et qu'il devrait être à Montréal", a ajouté M. Beauregard.

Même si la Chambre de commerce entend revenir à la charge sur le sujet, elle n'entend pas pour autant "pousser" le dossier de casino de façon urgente. "Des dossiers comme le Centre de congrès, le complexe Guy Favreau et l'Autoroute 13 vers Mirabel nous préoccupent davantage", a conclu M. Beauregard.

Quant à l'Association des hôtels du grand Montréal, son président M. Pierre Bougain, qui a déclaré qu'il partageait l'intérêt pour le site du mât olympique pour un casino, a affirmé "qu'il aurait espéré que le gouvernement du Québec comprenne que la venue du France à Montréal aurait constitué un "bonanza" pour la ville de Montréal".

Rappelant que l'homme d'affaires saoudien Akram Ojeh avait offert de financer la venue du France à Montréal, M. Bougain a fait remarquer que le Québec aurait profité de ce projet puisque le bateau aurait été transformé en hôtel flottant aux chantiers maritimes de Lauzon à un coût variant entre \$30 millions et \$35 millions, "créant 1,500 emplois pendant huit mois".

La localisation d'un casino à l'extérieur de Montréal s'avérerait, selon M. Bougain, une faillite certaine "car les gens ne feront pas entre 60 et 70 milles pour aller jouer".

Soulignant que son organisme supporte toujours l'idée d'un casino à Montréal, M. Denis Jotcham, président du Montréal Board of Trade, a indiqué qu'il faudrait maintenant se tourner vers d'autres sites.

"Nous étions d'accord avec le projet du maire Drapeau et nous allons attendre maintenant de nouvelles propositions avant de déterminer si nous les appuierons" a ajouté M. Jotcham.

La nouvelle de la vente du France, pour \$18 millions, a été rendue publique par le "Havre Presse" qui affirme détenir ses informations de milieux politiques et maritimes britanniques et norvégiens.

Le paquebot sera transformé et affecté à une ligne de croisière de luxe en mer des Caraïbes par une filiale de la compagnie "Kloster", la "Norwegian Caribbean Line".

Toutefois, un porte-parole de M. Ojeh a soutenu à Paris que la nouvelle était fautive et sans fondement.

Il a été impossible d'obtenir les commentaires du maire de Montréal M. Jean Drapeau, le parrain du projet de la venue de France.

Fondation Pro-Canada

Souscription d'une troisième société de la Couronne

MONTREAL (PC) — Selon un quotidien montréalais, une troisième société de la Couronne fédérale, la Corporation de développement du Canada, a versé \$25,000 à la caisse de la Fondation Pro-Canada qui finance la campagne référendaire fédéraliste.

Le journal avait auparavant mis à jour des dons de \$50,000 d'Air Canada et de \$75,000 du Canadian National de même que de \$37,000 de la Banque Toronto-Dominion et de \$75,000 de la Canadian Imperial Bank of Commerce à Pro-Canada.

Le quotidien affirme également avoir obtenu copie de documents destinés à la direction de la Fondation Pro-Canada et à son président, l'avocat Michel Robert, et dont l'un, rédigé en anglais, expose les états financiers de l'organisme.

La fondation aurait eu en caisse, le 18 mai, \$2,64 millions, dont plus de \$1 million était destiné au Comité Pro-Canada, \$300,000 aux Communicateurs unis du Canada, une compagnie effectuant les sondages et la réclame de la fondation, le reste ayant été consacré à divers placements.

Par ailleurs, plus de \$500,000 seraient dans les coffres de la Banque de

Montréal, \$300,000 à la Banque Canadienne Nationale et \$200,000 à la Canadian Imperial Bank of Commerce.

On lit également dans ces documents, rapporte La Presse, que Pro-Canada peut compter sur les services du Centre d'information sur l'unité canadienne, une agence reliée au Bureau des relations fédérales-provinciales, à Ottawa, et sur ses "centres de documentation et bon nombre de programmes de publicité et de communication".

On y cite également que "toutes ces ressources sont à la disposition du Comité Pro-Canada gratuitement et je considère, écrit qu'elles devraient être utilisées au maximum".

soyez prudent



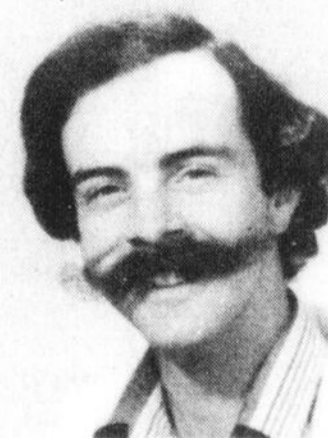
signal avancé d'arrêt obligatoire

Aujourd'hui, mets-toi donc sur ton 6/36!

La seule loterie où vous choisissez vous-même vos numéros



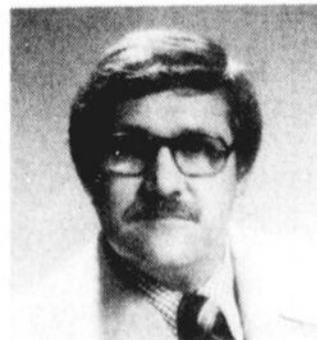
BERNARD CAUCHON ET ASSOCIES INGENIEURS-CONSEILS



M. Camil Girard

M. Bernard Cauchon est heureux d'annoncer la participation de M. Camil Girard à son étude, à titre d'associé. M. Girard est le fils de M. Emile Girard de la rue Dréan à Chicoutimi, il a fait toutes ses études à Chicoutimi et il a obtenu son baccalauréat en ingénierie (B. Sc. A. Génie Unifié) à l'Université du Québec à Chicoutimi en décembre 1976 (première promotion). M. Camil Girard est membre de "L'Ordre des Ingénieurs du Québec" (OIQ). La firme opérera désormais sous la raison sociale "Bernard Cauchon et Associés, ingénieurs-conseils", elle oeuvre principalement dans le domaine de la mécanique et d'électricité, elle a sa place d'affaires au:

152, Racine est, Chicoutimi
Tél.: 549-7322



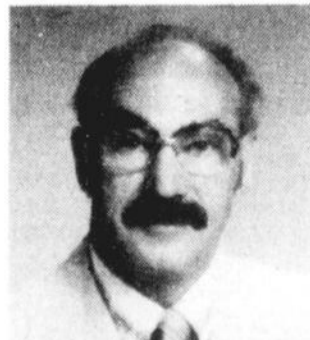
ROBERT HACHE

Monsieur Robert Hache vient d'être nommé adjoint au directeur de l'Exploitation forestière de La Compagnie Price Limitée au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

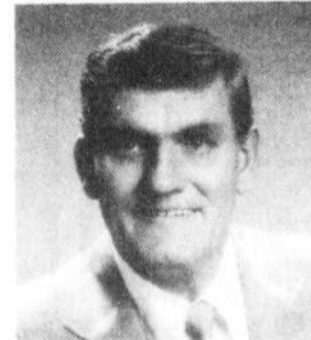
Dans ses nouvelles fonctions, Monsieur Hache aura notamment la responsabilité des travaux de planification et de budgétisation de l'Exploitation forestière. Il cumulera également les postes de comptable divisionnaire et de surintendant du Commissariat.

Dans le cadre d'une récente réorganisation administrative de l'Exploitation forestière, M. Rémy-N. Ouellet a été nommé au poste de surintendant général de la division Shipshaw-Kénogami-Sud. M. William-H. Journeaux a été nommé au poste de surintendant général de la division Péribonka.

Les trois nominations ont été annoncées par R.-E. Green, directeur à l'Exploitation forestière de La Compagnie Price Limitée au Saguenay-Lac-Saint-Jean.



REMY-N. OUELLET



WILLIAM-H. JOURNEAUX

canada en bref

Le Canada accueillera des réfugiés

JERUSALEM (AFP) — L'ambassadeur du Canada en Israël, M. Edward Lee, a informé vendredi le premier ministre Menahem Begin que le Canada, en réponse à son appel, accueillerait 3.000 réfugiés du Vietnam.

M. Lee a rappelé que le Canada avait déjà intégré 6.000 de ces réfugiés.

Annulation d'une commande au Canada

KOWEIT (AFP) — Un quotidien koweïtien, Al Rai Al Aam, a décidé d'annuler une commande importante de papier-journal canadien en guise de protestation contre la décision du gouvernement canadien de transférer son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem.

Dans un éditorial publié vendredi, Al Rai Al Aam annonce que sa direction a décidé de résilier "un contrat d'environ \$40.000 US" conclu avec une société canadienne spécialisée dans la fabrication du papier "pour manifester son hostilité à la décision prise par Ottawa".

Le quotidien invite "d'autres organismes et sociétés arabes à suivre son exemple afin de tenter d'empêcher un tel transfert".

Le président du CTC rencontre Clark

OTTAWA (PC) — Le président du Conseil du travail canadien, M. Dennis McDermott, a qualifié vendredi d'utile et amicale une rencontre qu'il avait eue la veille avec le premier ministre, M. Clark, pour "briser la glace".

M. McDermott a dit qu'il ne pouvait commenter beaucoup la réunion parce que M. Clark a demandé qu'elle reste confidentielle. A cause de la nature même de la rencontre, toutefois, M. McDermott a précisé qu'il n'avait pas présenté beaucoup de demandes.

"Nous leur avons dit (M. Clark était accompagné de quelques ministres) que nous n'avions rien contre eux comme parti ou comme individus. L'avantage de commencer à neuf, c'est que les relations dépendront des deux parties".

Avant son départ pour Tokyo, M. Clark a sollicité l'opinion des hommes d'affaires et des syndicats.

Crombie fera faire enquête sur le fluorure

CORNWALL ISLAND, Ontario (PC) — Le ministre fédéral de la Santé a accepté, vendredi, les conditions des Mohawks pour établir une commission d'enquête sur la pollution au fluorure dans l'île de Cornwall.

"L'enquête va commencer bientôt", a annoncé M. David Crombie, après avoir visité l'île en compagnie du chef indien Lawrence Francis et du pathologiste américain Lennart Krook.

Les Indiens de la réserve Saint-Régis réclamaient cette enquête depuis deux ans, mais ils ne pouvaient pas s'entendre avec les hauts fonctionnaires du ministère de la Santé sur les termes de cette enquête.

M. Crombie a déclaré qu'il avait annulé la demande de ses fonctionnaires d'avoir le droit de tout laisser tomber à n'importe quel moment.

Message de Trudeau

OTTAWA (PC) — A l'occasion de son message de la Saint-Jean, le chef de l'Opposition libérale, M. Pierre Trudeau a tenu à réaffirmer sa foi et son espoir dans une "Fédération canadienne renouvelée".

"J'ai la ferme conviction que dans la crise que traverse actuellement le Canada, les Canadiens sauront consentir, non sans esprit critique mais avec une tranquille audace aux changements qui s'imposent pour que, Francophones du Québec ou d'ailleurs, nous nous sentions tous pleinement accueillis dans une fédération canadienne renouvelée et conforme à la réalité de ce pays", a fait savoir M. Trudeau dans un message rendu public, vendredi à Ottawa, en vue de la "Fête de la St-Jean".

Même dans l'Opposition Trudeau agit encore en chef d'Etat

OTTAWA (PC) — Le chef de l'Opposition, M. Pierre Trudeau, a rencontré successivement hier à son bureau d'Ottawa les ambassadeurs de neuf pays de la Ligue arabe, d'Egypte et d'Israël au sujet de la controverse qui entoure la décision du gouvernement conservateur de déménager l'ambassade du Canada en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem.

Un porte-parole du bureau du chef de l'Opposition a indiqué que M. Trudeau ne ferait aucune déclaration suite à ces entretiens, qui ont été organisés, a-t-on affirmé, à la demande des groupes concernés.

La délégation de la Ligue arabe était dirigée par l'ambassadeur du Maroc, M. Nourradine Hashaoui; l'ambassadeur d'Egypte, M. Hassan Fahmy, a été reçu au bureau du chef de l'Opposition quelques instants après cette première rencontre.

Les pays de la Ligue arabe ont coupé les liens avec l'Egypte depuis

que le président Sadate a signé un traité de paix avec Israël plus tôt cette année.

Plus tard, c'est l'ambassadeur d'Israël, M. Mordechai Shalev, qui a exposé la position de son pays au leader de l'Opposition.

Au cours de la campagne électorale, M. Trudeau s'était vivement opposé à la proposition du chef conservateur, M. Joe Clark, de déménager l'ambassade canadienne en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem en guise d'appui à la cause israélienne.

Depuis que le premier ministre Clark a exprimé son intention de donner suite à cet engagement électoral, les réactions négatives n'ont cessé de croître, plus particulièrement dans les milieux arabes, qui n'ont guère apprécié par ailleurs les récents propos du ministre fédéral de l'Immigration, M. Ron Atkey, selon qui, dans cette affaire, les Arabes aboient plus qu'ils ne mordent.



RENCONTRE — L'ambassadeur d'Israël, M. Mordechai Shalev, à gauche, et son homologue égyptien M. Hassan Fahmy, ont tous les deux rencontré le chef de l'Opposition Pierre Elliott Trudeau pour lui exposer leur point de vue concernant le déménagement éventuel de l'ambassade canadienne de Tel-Aviv à Jérusalem. (Photolaser PC)

la Baie

Notre super-succès...

Économisez sur matelas et sommiers orthopédiques Baycrest!



Le matelas orthopédique Baycrest possède des côtes fermes avec stabilisateurs pour un meilleur support et un plus grand confort.



Permettez-nous de vous rappeler l'essentiel des avantages que nos super-succès vous apportent. Avec le renom de la Baie d'Hudson qui est déjà pour vous une assurance de satisfaction, ces aubaines exceptionnelles sont offertes dans tous les magasins la Baie d'un bout à l'autre du pays... et ce, pendant trois jours seulement. Ce sont des "occasions" à ne pas manquer. Venez donc en profiter au plus tôt. Et servez-vous de votre carte la Baie.

Matelas et sommiers orthopédiques Baycrest à fermeté moyenne. Matelas piqué à une isolation de feutre et de mousse, avec stabilisateurs pour plus de confort. Formats lit jumeau, deux-places ou queen.

Achats en magasin seulement. Rayon 511, au sixième, centre-ville et dans toutes les succursales.

Jumeau Matelas et sommier: Ord. 279,90

199⁰⁰ l'ens.

Vendus aussi séparément.

Queen Matelas et sommier: Ord. 309,95

319⁰⁰ l'ens.

Deux-places Matelas et sommier: Ord. 339,90

245⁰⁰ l'ens.

Vendus aussi séparément.

Facilités de paiement sur demande.

La Baie accepte avec plaisir les cartes ChargeX/Visa et Master Charge.



CHEZ NOUS
TOUT SOUS
UN MÊME TOIT!

Un service complet offert par notre représentant



Vital Lessard
CHICOUTIMI
549-7353
ST-GEDEON
345-8255

CHEZ NOUS C'EST RASSURANT



LES COOPÉRANTS

assurance générale